Le Lobby des Citoyens

Forum de réflexion stratégique

Helvetia en Danger

Et si on reprenait l'initiative?

Le Lobby des Citoyens
20, rue du Conseil-Général – 1205 Genève
Tél: 022 807 08 32 – Fax: 022 807 08 39
E-mail : info@lldc.ch – www.lldc.ch

Lettre ouverte à

Monsieur Ueli Maurer

Président 2013 de la Confédération

Monsieur le Président de la Confédération,

Ci-joint un opuscule sous forme de lettre ouverte signée par le Président du «Lobby des Citoyens», un nouveau forum de réflexion stratégique auquel je suis associé, qui souhaite aider le Conseil Fédéral à reprendre l'initiative. Il s'agit d'une analyse et d'une réflexion en profondeur que je souhaite vous présenter de vive voix qui parle des risques mais aussi des opportunités de la situation de crise dans laquelle se trouve actuellement plongé notre pays. Cette analyse a pour objectif, modeste mais déterminé, de proposer au Conseil Fédéral l'option d'un changement de stratégie en lui soumettant un projet d'envergure susceptible de lui permettre de "reprendre l'initiative", à la fois sur le plan domestique et international, afin de mieux défendre les intérêts dont il a la charge.

REPRENDRE L'INITIATIVE, est une idée citoyenne non-partisane en ce sens que ceux qui la portent ne sont pas affiliés à un parti politique particulier. Les propositions concrètes qui sont énoncées s'intègrent dans une vision globale des mesures que notre pays devrait prendre pour défendre sa souveraineté et ses intérêts. Leur bons sens et leur originalité devraient permettre au pays de redresser la tête et à ses dirigeants de regagner l'estime d'une population lassée par les humiliations quotidiennes qui n'ont que trop duré.

Ce projet s'articule en quatre volets distincts qui font partie d'un ensemble cohérent et d'une solution globale.

Le premier volet concerne la primauté du droit suisse sur notre sol *(qui correspond au Treaty overrule des lois du congrès US)*, garant de la Souveraineté nationale que présupposent les trois propositions ci-dessous. Il s'agit de restaurer un état de droit avec des lois nationales qui priment sur notre sol les règles internationales qui lui sont contraires. Cela implique de clarifier en particulier les fondements juridiques du système financier et de préciser le cadre juridique qui permet à l'autorité de contrôle du système financier d'exercer son rôle de régulateur, en co-régulation avec les organisations faîtières des acteurs du système financier. Le projet met en lumière un certain nombre de risques majeurs et de dysfonctionnements tant institutionnels, structurels qu'organisationnels et propose des solutions simples et concrètes pour y remédier. Il propose une offensive unie sur le front diplomatique en créant une "Ligue du Secret bancaire", unissant tous les pays qui, comme le nôtre, en ont fait leur spécificité.

Le deuxième volet touche à la fiscalité, coeur de la guerre économique menée contre nous **et propose une «alternative à Rubik»** plus simple, plus rapide et moins onéreuse. Déjà présentée à diverses instances cantonales et internationales, suscitant un grand intérêt, elle peut se résumer en trois points:

- régularisation spontanée simplifiée pour ceux qui veulent se mettre en conformité fiscale
- solidarité nationale pour ceux qui voudraient rester anonymes mais immunisés
- prélèvement à la source d'un impôt anticipé sur les intérêts et les dividendes.

Le projet se veut aussi le moyen de mettre le doigt sur le vrai problème financier actuel de l'Europe, les "spreads" meurtriers qui asphyxient les pays les plus endettés. Il propose la création d'une "Ligue des Spreads" qui, couplée à la Ligue du Secret Bancaire, devrait permettre de stopper les pressions de l'Union Européenne à notre encontre.

Le troisième volet propose un accord commercial d'envergure avec les Etats-Unis contre une trêve juridique. Il concerne tout particulièrement notre secteur de la Défense, qui en serait le premier bénéficiaire. Il préconise:
- durcissement de notre position vis-à-vis des Etats-Unis, assorti de mesures de rétorsions
- négociation directe et unique de Président à Président
- enveloppe financière conséquente, étalée dans le temps, pour stopper les pressions US
- "achats" intelligents principalement, mais pas exclusivement, au profit de la Défense

Le quatrième volet ose un partenariat économique innovant et pragmatique avec la Grèce, pour simultanément aider l'Europe à résoudre cette crise dans laquelle se joue le sort de l'Euro et répondre aux défis majeurs de notre pays dans les années à venir, notamment dans les domaines du social et de la sécurité. Ce projet audacieux vise à:
- garantir par la Suisse une partie de la dette grecque contre nantissement, pour la partie capital, d'une ile grecque pour 99 ans (comme autrefois Hong Kong ou Macao)
- prendre en leasing pour quelques années, pour la partie intérêts, 50 F-16 grecs, le temps de combler le trou laissé par le retrait des 50 F-5 de 2015 à 2021

Cette île grecque, temporairement 27ème canton suisse, nous procurerait à la fois:
- un accès à un port maritime
- un lieu de villégiature pour les personnes âgées, protégées par des structures suisses
- un lieu de détention pour les délinquants étrangers arrêtés sur notre sol
- un débouché pour nos étudiants des écoles hôtelières ou de management
- un nouveau cursus académique (style Villa Medicis à Rome) pour l'étude du grec ancien et moderne, de la civilisation antique grecque, de la culture et de l'archéologie.

REPRENDRE L'INITIATIVE, propose des solutions concrètes pour financer un projet certes d'envergure mais étalé dans le temps, en y incorporant notamment:
- des rentrées financières immédiates et des revenus d'investissements à moyen terme,
- des contributions provenant des banques dont on aura sauvé le business,
- une réaffectation des aides promises à de gros organismes coûteux et inefficaces,
- les avantages d'arrêt des hémorragies économiques induites par la guerre actuelle,
- un "confinement" des coûts d'aides sociales liées à un chômage aujourd'hui inquiétant
- un maintien de rentrées fiscales grâce au maintien des emplois dans notre pays

- une diminution substantielle des coûts liés à une population vieillissante et paupérisée
- une diminution de coûts liés à l'insécurité et à ses conséquences
- le dégât collatéral positif sur le bilan de la BNS, directement lié à notre projet.

Les pages qui suivent survolent les grandes lignes d'un plan ambitieux qui permettrait à un Conseil Fédéral à nouveau acquis à la défense des intérêts de ses citoyens, de reprendre en main le destin de la Suisse et de lui faire relever la tête. Démocratie directe oblige, ce projet doit être soumis au peuple pour approbation.

Le Lobby des Citoyens souhaite aider le Conseil fédéral dans sa tâche difficile.

Vous trouverez ci-joint le détail des propositions que nous souhaitons pouvoir vous présenter dans le cadre d'un entretien.

Cordialement,

Yves Nidegger
Conseiller National
1er juin 2013

Le projet "HELVETIA EN DANGER – ET SI ON REPRENAIT L'INITIATIVE?" a été envoyé par e-mail en date du 6 juin 2013, à Yves Bichsel, assistant du Président de la Confédération, par Yves Nidegger, Président de la Commission des Affaires Juridiques du Conseil National, tout en sollicitant une audience avec le Président de la Confédération.

Très réactif, Monsieur le Président Ueli Maurer a reçu, en la présence de son assistant, le 12 juin 2013, une délégation du LOBBY DES CITOYENS, composée de son Président, Marc R. Studer, auteur du projet, et de Me Yves Nidegger, Conseiller National.

Durant l'heure d'audience qui lui a été aimablement accordée, LE LOBBY DES CITOYENS a remis le fruit d'un an d'analyse, de réflexion et de consultations. Ce projet développe dans des grandes lignes ce qui permettrait à notre pays de redresser la tête, en offrant à la fois des solutions à la crise présente, mais aussi des alternatives aux défis qui se poseront à nous demain.

Reprendre l'Initiative

Programme en 4 volets

Volet I: Souveraineté nationale
Peut-on parler de souveraineté nationale sans suprématie de notre droit sur notre sol?

Volet II: Fiscalité
Propositions fiscales, créatives envers les pays endettés mais fidèles à nos valeurs

Volet III: Défense
Accord commercial important avec les Etats-Unis pour mettre fin à la guerre économique

Volet IV: Economie
Partenariat avec la Grèce, pour aider à la fois ce pays mais aussi l'Europe et la Suisse

SOMMAIRE

Considérations préliminaires 9

Avant-propos 10

VOLET I: SOUVERAINETÉ NATIONALE 11

A. Suprématie sur notre sol du droit national sur un droit international contraire 11

1° Restaurer la suprématie de notre droit national sur notre sol
2° Clarifier les fondements juridiques bancaires
3° Protéger nos spécificités
4° Invalider la suppression de la différence entre évasion et fraude fiscale

B. Analyse des risques 13

VOLET II: FISCALITÉ 23

1° La régularisation spontanée simplifiée, alternative à RUBIK
2° La contribution obligatoire de solidarité nationale
3° L'Impôt anticipé (IA) de 35%

VOLET III: DÉFENSE, ACCORD COMMERCIAL AVEC LES ETATS-UNIS 29

1° L'OTAN
2° Notre Défense
3° Le Renseignement
4° La menace – Les Etats-Unis
5° Sortir de la menace américaine par une enveloppe conséquente
6° Les avantages d'une négociation réussie avec les Etats-Unis
7° La 2ème menace – L'Union Européenne
8° Le coût de la reconstruction
9° Comment réduire la facture
10° Pour rappel, quelques avantages non négligeables de l'armée

VOLET IV: ECONOMIE, PARTENARIAT AVEC LA GRÈCE 41

1° Rappel historique
2° Un pari à contre-courant: la Grèce
3° Les besoins futurs de la Suisse
4° Pourquoi ne pas garantir, sous conditions, la dette grecque
5° Nantissement du crédit
6° Avantages pour la Suisse

Conclusion 49

Reprendre l'Initiative

Considérations préliminaires

Le Lobby des Citoyens, a été conçu comme le vecteur commun pour tous ceux qui veulent se lever et nous rejoindre pour défendre nos acquis, nos valeurs et nos spécificités.

Comme tout le monde, nous avons attendu que quelqu'un se lève et mette un frein à l'humiliation dont notre pays fait l'objet, tous les jours, inlassablement, depuis plusieurs mois, depuis trop longtemps. Et, un jour, nous avons réalisé que ce pays nous avait inculqué une notion fondamentale, celle de Citoyen-soldat et que la Constitution nous octroyait un droit inaliénable, celui de Citoyen-souverain. Nous avons alors réalisé que c'était aussi à nous de faire notre part du travail pour mériter ce pays que nous aimons et le défendre avec courage et détermination.

Portés par un sentiment d'exaspération et de sursaut patriotique que nous partageons avec d'autres concitoyens, et encouragés par les remarques émanant de l'étranger, médusé par notre naïveté et notre angélisme, perplexe devant notre stratégie de défense, affligé par notre manque chronique de combativité, inquiet pour nous et par là, pour lui, et nous implorant de nous ressaisir, nous avons décidé de monter au créneau.

Ce projet, ***Reprendre l'Initiative***, est donc l'œuvre de citoyens ordinaires, lassés par le manque de courage, de pugnacité et de vision de nos autorités. Nous nous sommes levés pour apporter notre modeste contribution, avec l'œil lucide qu'apporte le recul. De longs mois d'observation, d'analyse et de réflexion en profondeur nous ont amenés à avancer des solutions souvent non conventionnelles du fait que les problèmes posés ne sont eux-mêmes pas habituels et ne peuvent donc pas prétendre à du standard.

Le présent document a été dicté par l'urgence d'une situation de crise, contre laquelle la médication appliquée ne peut elle-même qu'être la source de pressions plus énormes encore. Le style direct et peu diplomatique avec lequel il a été écrit s'apparente plus sur la forme à l'œuvre d'un reporter de combat qu'à celle d'un postulant au Prix Pulitzer. La difficulté de l'écriture a été notamment accentuée par l'intensité d'une actualité trop riche, sans cesse bousculée qui, jour après jour, nous ont contraints à recadrer notre concept, à en revoir continuellement la cohésion et à en rephraser constamment des passages. C'est donc sur le fond, mûrement analysé, que nous vous proposons dès lors de vous concentrer.

Marc R. Studer
Président
Le Lobby des Citoyens

* * *

"Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite, l'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée"

Ciceron, 55 av JC

"Entre le déshonneur et la guerre vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre"

Winston Churchill

Tout le monde savait que c'était impossible. Puis un jour est venu un homme qui ne le savait pas. Et il l'a fait. "Never, never, never give up"

Winston Churchill

* * *

Avant-propos

En 1798, la Suisse avait capitulé *(voir le film du Dr Jürg Stussi-Lauterburg: www.notrehistoire.ch/video/view/1299)*. La Suisse doutait d'elle-même. Les partis s'entre-déchiraient. Les fédéralistes luttaient contre les centristes. Nous étions pathétiques et nous avons été envahis. Certes pas longtemps, mais suffisamment pour que le trésor de Berne y passe et que nous ayons dû fournir des forces vives à l'armée de Napoléon 1er. 2012 commémorait le 200e anniversaire de ce qui arriva aux derniers Suisses de la Berezina.

Yves Nidegger, Conseiller national observait avec beaucoup de lucidité, le 30 juin 2012, à l'occasion de la pose d'une plaque à la mémoire du Général Dufour au Château de Montrottier, près d'Annecy (F), *(voir film sous www.notrehistoire.ch/video/view/1298)* que la Suisse, depuis la chute du Mur de Berlin ne sachant plus contre qui être neutre, devenant inutile aux yeux de ses voisins et par là leur respect. Elle a peut-être là une chance tout à fait extraordinaire de concevoir une politique utile, reconnue par ses voisins et ce, pour une certaine durée, sans pour autant trahir ses valeurs et ses convictions.

En 1848, notre Constitution a été présentée par un parti conservateur unique, mais il représentait les intérêts de toute la Confédération, alors fédération de Cantons souverains. Après la nouvelle Constitution de 1999, on a l'impression que l'Etat central a pris le pouvoir et qu'il suffit de très peu de personnes pour entraîner tout le pays dans le chaos le plus total.

Il serait intéressant de s'interroger sur la passivité des Cantons qui se sont laissé peu à peu déposséder de leur souveraineté, puisque leurs représentants sont élus par le peuple et non par le Gouvernement cantonal. Prenons l'exemple du Canton de Genève, politiquement à gauche à la Ville et à droite au Canton qui doit s'assurer, aux frais du contribuable, le concours de 2-3 lobbyistes pour défendre ses intérêts.

La comparaison que l'on peut faire avec ce que la Suisse a vécu, voici deux cent ans est tout à fait remarquable. Les Salons du Général Dufour, à Genève, l'ont réalisé et ont publié en décembre 2012 le travail de mémoire, de 1963, de l'historien Gérard Benz, décédé le 10 janvier 2012, sur La Constitution de la Malmaison (1801).

Petit constat également sur le plan historique et géopolitique avec la période de 1933. En 1929 eut lieu le crash de Wall Street et en 1933 ont eu lieu les premières purges allemandes contre les juifs. Le timing est respecté avec la crise de 2008, puisqu'en 2012 l'Etat allemand s'immisce dans la vie de ses concitoyens en soudoyant des voleurs de données ou en s'infiltrant dans les banques pour voler eux-mêmes les données les concernant. En 1934, la Suisse inscrit la Secret bancaire dans la loi. Espérons qu'en 2013, elle l'inscrira dans sa Constitution, comme cela est déjà le cas en Autriche. Rappelons que dès 1936 commencent les préparatifs de la guerre de 1939, à peine six ans après.

Comme avec les Subprimes, où n'importe quel illettré aurait pu dire qu'une chape de béton posée sur des planches vermoulues ne peut pas tenir, le citoyen peut observer ce que le politicien refuse de voir: les signes avant-coureurs d'une guerre prochaine à nos portes, ou même intra-muros.

Volet I: Souveraineté nationale

A. Suprématie sur notre sol du droit national sur un droit international contraire

1° Restaurer un état de droit avec des lois nationales solides et pérennes qui priment, sur notre sol, sur les lois internationales qui lui sont contraires

Il ne peut être d'Etat souverain sans une Constitution et des lois qui lui sont propres. Accepter la suprématie juridique d'un autre Etat équivaudrait à accepter son emprise sur notre territoire et cette soumission n'est pas tolérable pour un Etat de droit indépendant.

La force de la Suisse résidait dans son pouvoir politique et juridique stable. Si les citoyens se sentent souvent délaissés par le premier, force est de constater que l'effondrement du 2ème pose aujourd'hui un sérieux problème qui amène les banques et les établissements financiers, pour se protéger, à jeter en pâture la vie privée de leurs clients et la sécurité de leurs employés. Le Conseil fédéral prend des libertés inacceptables avec notre Constitution, maintes fois, sournoisement violée.

La multiplication des réglementations émane trop souvent de "Groupes" étrangers, comme le GAFI, ou de "Forum" comme le Groupe Egmont, émergeant de nulle part, qui n'ont aucune légitimité et dont les desseins touchent plus à l'élimination d'un concurrent gênant, notre place financière, qu'à une réelle volonté de lutter contre la véritable criminalité. Avec une complicité au plus haut niveau de l'Etat, sur laquelle il va falloir rapidement s'interroger, et beaucoup de zèle et de ferveur ces "recommandations" sont aussitôt transformées en lois.

Il faut absolument mettre un terme à ce pillage. On a essayé la "collabo", on n'a pas vraiment l'impression de subir moins de pressions, bien au contraire. La faiblesse n'a jamais été une arme de négociation. Revenons donc à la situation d'avant le 13 mars 2009 qui a largement fait ses preuves. En effet, faute de temps il serait très difficile de concevoir un nouveau concept aussi bien pensé que ce que nous avions patiemment et intelligemment mis en place précédemment. On gagnera ainsi du temps, de l'argent, de la crédibilité et de l'efficacité puisque le système est facile et rapide à restaurer.

il importe bien évidemment de bien intégrer ces mesures dans un plan global de vision de la Suisse à moyen et long terme. De plus, l'environnement économique et "psychologique" actuel impose un certain doigté et un affinage habile de notre communication. Enfin, le message doit impérativement être relayé à l'unisson par l'ensemble des Conseillers fédéraux, faute de quoi, il conviendrait de remplacer sur le champ les membres dissidents.

2° Clarifier les fondements juridiques bancaires

Au niveau bancaire, il faut que les règles soient claires, sans ambiguïté, afin d'éviter que les "compliance officers" des banques, sorte de nouveaux shérifs, ne se sentent obligés de faire de la surenchère pour protéger leurs arrières, en se positionnant bien au-delà des exigences légales. Un service devrait d'ailleurs être mis en place pour collecter les doléances des clients aux prises avec certains agissements douteux de leur banque dépositaire, car on ne peut plus désormais admettre d'interpréter la loi de manière personnelle.

La situation actuelle interpelle, sous différents aspects, tous les partis politiques. Chacun y retrouvera ci-dessous quelques parties de son programme ou de ses convictions:

- la suprématie du droit national sur le sol helvétique, la souveraineté nationale, le refus de se faire imposer des lois étrangères;
- la toute puissance de la finance a maintenant atteint ses limites dans notre pays et la FINMA, purgée de ses conflits d'intérêts, devrait désormais renforcer ses contrôles sur les grands établissements et canaliser l'énergie sur la traque aux vrais coupables;
- l'échange automatique d'informations, hypocrite et cynique (a) ne fait pas partie de nos valeurs, (b) n'apporte aucune solution concrète si ce n'est de déménager les contribuables sous d'autre cieux hors d'Europe;

  Avant d'accepter des "recommandations" étrangères, peut-être devrions-nous préalablement nous assurer que ces pays, si empressés à nous donner des leçons, ont déjà commencé à les appliquer eux-mêmes.
- la rétroactivité en droit n'est pas admissible et toute modification structurelle conséquente exige un temps de transition adapté à la profondeur de sa mutation.

Dans un souci de compromis helvétique, il est impératif de tous unir nos vues dans un plan cohérent et unifié, pour défendre globalement nos intérêts.

A noter aussi que la Suisse, dans les années 70 déjà, s'était dotée d'un code d'éthique et d'autorégulation en publiant une Convention de diligence. Mais, faute de contrôles et surtout de sanctions, certaines entités surpuissantes, bien loin de leur slogan initial du "bon sens près de chez vous", se sont mises peu à peu à se considérer au-dessus des lois pour vivre le rêve américain de devenir le No1 de la planète. Aujourd'hui ces établissements que nous venons de sauver, n'ont pas montré une réelle volonté de rentrer dans le rang, de satisfaire leurs clients et de renoncer à leurs mauvaises habitudes.

3° Protéger nos spécificités

Dans un domaine fort différent, celui de l'alimentation, notre adhésion à l'OMC, l'acceptation d'un libre échange et l'application de lois européennes ont anéanti les efforts du plan Wahlen. Aujourd'hui, la Suisse puise 48% de son approvisionnement alimentaire de l'étranger. Cette situation de dépendance nous rend dramatiquement vulnérables politiquement en cas de fermeture de nos frontières.

Le récent scandale sur les réseaux européens d'approvisionnement démontrent par ailleurs à l'évidence que, là aussi, la finance a pris le contrôle et que le consommateur ne jouit ni d'une fiabilité d'informations ni d'une garantie sanitaire élémentaire.

Enfin, les règles strictes que nous nous imposons tant au niveau de la qualité du produit que des normes d'environnement ou des conditions sociales et salariales sont tout à fait discriminatoires, les produits étrangers n'étant pas soumis aux mêmes règles.

4° Invalider la suppression de la différence entre évasion et fraude fiscale

Supprimer la différence entre évasion/soustraction et fraude fiscale et réaffirmer avec conviction l'art. 13 de la Constitution ayant trait à la protection de la sphère privée.

Sur le plan extérieur, cela donnerait le ton d'une Suisse qui tourne la page de la capitulation *(TINA - There Is No Alternative)*, qui se redresse et qui affiche avec honneur, courage et détermination la nouvelle doctrine

"**CABANO**" *(Capitulation And Betrayal Are No Option)* d'un pays à la souveraineté et à l'indépendance retrouvées.

Sur le plan intérieur, ce retour à nos valeurs et à nos spécificités restaurerait dignité, moral à nos concitoyens dont la confiance en ses dirigeants et ses institutions a été quelque peu malmenée ces derniers mois.

B. Analyse des risques

5° Les Banques? De quoi parle-t-on?

Dans les couloirs des Chambres fédérales, on entend souvent les Parlementaires citer les "Banques". Qu'en est-il? Sans le savoir, ils ne parlent en réalité que des deux grandes banques, qui ne sont plus vraiment suisses *(leurs intérêts ne sont clairement plus chez nous)* et qui sont loin de nous convaincre par leur éthique planétaire. A ce sujet, on serait en droit de se demander si leurs procès aux Etats-Unis ne font pas d'elles des "chevaux de Troie". On comprendrait mieux ainsi pourquoi les lois qu'elles initient contribuent à déstabiliser la place financière suisse et les acteurs plus petits de l'industrie bancaire.

A ces deux établissements, se sont récemment joints deux banquiers privés genevois paniqués qui, pour des raisons exposées ci-dessous au chapitre Risque RUBIK, ont décidé de lâcher leurs pairs de taille plus modeste et de rallier le camp des plus puissants.

Nous avons ensuite des Banques étrangères en Suisse qui, faute de lois solides chez nous, appliquent les règles de leur pays *(Maison-mère)*.

Notons au passage la disparition d'établissements de crédit dignes de ce nom, réduisant l'offre en crédits hypothécaires, en crédit commerciaux, garanties bancaires et crédits internationaux. De ce fait, c'est tout un savoir-faire que nous voyons disparaître et il faudra du temps à reconstruire et à nouveau une obligation d'aller vers les gros acteurs.

Nous avons les Banques Cantonales, les Caisses Raiffeisen, la Banque Migros et la Banque Coop, qui se battent pour faire valoir leurs spécificités vis-à-vis de la FINMA.

Enfin, nous assistons à la disparition programmée, par liquidation, restructuration, fusion ou migration à l'étranger, du reste de l'industrie bancaire, petites banques, sociétés financières et sociétés de gestion de fortune.

6° Risque systémique

Les fusions successives, intervenues en fin de siècle passé, ont réduit le paysage bancaire suisse à deux grands mastodontes, too big to fail hier, vraisemblablement too big to bail demain par le système suisse, et assurément too big to jail, au vu du peu de condamnations prononcées contre leurs dirigeants qui, bien que fossoyeurs de milliers d'emplois et affameurs de tout autant de familles, conservent impunément le produit de leur butin. Ni la Commission des cartels, ni la FINMA, ni la BNS n'ont analysé le danger avant la crise; aujourd'hui alors qu'elles en ont pris conscience, elles n'ont toujours rien entrepris pour rectifier le tir. UBS et Crédit Suisse continuent de faire peser sur notre pays un risque systémique considérable. Pourtant c'est sur les petits artisans de la profession que la FINMA concentre maintenant, avec la LSFIN et ses autres gadgets juridiques, tout son arsenal prudentiel.

7° Risque sécuritaire

Jadis fleuron des banques suisses et rayonnement de la Suisse à l'étranger pendant des décennies, l'UBS n'a cessé, depuis ses rêves de grandeurs et son choix de s'implanter aux Etats-Unis, de privilégier les intérêts personnels de ses dirigeants, au détriment de ceux des employés, des actionnaires, des clients, des caisses de pensions, des collectivités publiques et, finalement de tous les contribuables suisses à qui elle doit pourtant sa survie et qu'elle continue à trahir. Si nous saluons la sage décision de la BNS de sauver cette banque, nous sommes atterrés de constater que rien n'a été entrepris depuis pour démanteler et mettre sous tutelle ce mastodonte que notre pays n'aura plus la capacité de sauver à nouveau.

Les scandales et les procès à répétition, dans lesquels UBS est régulièrement impliquée induisent un dégât collatéral non négligeable puisque la collaboration qui s'ensuit avec les autorités des pays concernés, Etats-Unis en tête, touche maintenant concrètement à la vie privée de ses clients, de ses employés et de ses concurrents. Ainsi plus de 4200 noms de clients rien que pour l'UBS, auxquels s'ajoutent maintenant ceux du Crédit Suisse, ainsi plus de 10'000 noms d'employés, tous jetés en pâture aux autorités US. Ainsi plus de 11 banques auxquelles les Américains s'intéressent. Le fait qu'elles aient accueilli les clients fuyant l'UBS est certainement une coïncidence. Etonnement, aucun de ces établissements n'a porté plainte.

Les clients ne veulent plus être les boucs émissaires des grandes banques mondiales ni être manipulés et dupés par elles. Les récents scandales démontrent bien la fragilité de l'épargnant et sa quête désespérée de trouver protection et conseils auprès de tiers professionnels, faute de ne pouvoir constater la capacité des autorités des marchés à superviser les grands établissements.

8° Abus de position dominante

Non seulement l'UBS n'a pas été condamnée pour ses agissements, non seulement elle n'est pas surveillée, mais elle persiste à:

a) Pousser à la sur-réglementation. Lobbyistes puissants, les grandes banques, qui impunément ne respectent aucune des lois qu'elles initient, n'ont cessé de peser sur l'industrie bancaire en l'entraînant dans des sur-réglementations ruineuses et compliquées dont elles-seules, grâce à leur taille, peuvent se sortir. Comme Goldman Sachs qui en pleine crise de 2008 s'est habilement débarrassée de son concurrent Lehman Brothers, nos grands établissements tentent de faire le ménage en asphyxiant juridiquement, administrativement, financièrement et structurellement leurs concurrents plus petits. Cela constitue un danger certain pour un système compétitif et libéral dont la Suisse s'enorgueillissait. Les récents scandales de BF ou de Bankia en Espagne attestent de la fragilité de l'épargnant et de son manque de protection patent par les autorités censées superviser ces institutions.

b) Placer ses pions dans tous les rouages de l'administration et des autorités. Ainsi Eugen Haltiner, pour relâcher la pression exercée sur son ex-employeur par les Etats-Unis, a autorisé la livraison des 4200 noms de clients aux autorités américaines, décision que le Tribunal fédéral a condamnée, mais seulement symboliquement, puisque les noms ayant déjà été livrés, il s'est contenté de refermer un dossier qui n'avait dès lors plus de raisons d'être. Le Tribunal Fédéral qui vient d'ailleurs de récidiver en acceptant, sûrement au titre d'une égalité de mauvais traitement, de livrer les noms des clients du Crédit Suisse au fisc américain.

Pourtant, selon cet extrait du site de la FINMA *(http://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-haltiner-20100818.aspx)* "***...Eugen Haltiner quittera la présidence du conseil d'administration de la FINMA à fin décembre 2010. Il a mené avec succès le regroupement dans la FINMA des trois autorités qui l'ont précédée, et ce dans un environnement extrêmement difficile...*** ***"...Le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs de la FINMA remercient Eugen Haltiner de son engagement sans relâche en faveur d'une autorité de surveillance forte et efficace..."***

Elle continue d'ailleurs de placer ses pions, comme en témoigne la récente nomination à la tête de la "Division banques" de la FINMA de Mark Branson, l'homme des excuses officielles d'UBS aux commissions du Sénat américain et du scandale du LIBOR comme directeur de UBS Securities Japan. Ceci nuit à la crédibilité de la WeissGeldStratégie qu'on pourrait, peut-être, commencer par appliquer aux rouages de l'Administration fédérale.

c) concentrer des monopoles dans un certain nombre de niches de marchés:

- sur le marché de l'or, par exemple. Débarrassée de ses fonderies, elle n'est plus vraiment contrôlée par le département des métaux précieux à Berne. Pas étonnant, dans ce cas, que le Club des Gestionnaires de Genève ne se soit retrouvé avec de l'or ouzbek, pourtant acheté à UBS alors qu'il s'attendait à trouver de l'or poinçonné par l'un des 4 acteurs majeurs helvétiques, *(dont plus aucun n'est suisse d'ailleurs)*, soumis eux, à des contrôles très stricts.
- comme agents de transferts internationaux, UBS et CS concentrent 2/3 des mouvements swift, ce qui oblige les établissements bancaires et financiers de plus petite taille à passer par eux et à subir les dégâts collatéraux des mesures répressives menées contre elles, à l'instar de ce client suisse d'UBS dont le paiement de CHF 5'000.00 à sa femme au Brésil a été bloqué par la Banque Centrale du Brésil jusqu'à preuve que cet argent venait bien d'un compte déclaré !
- la préparation de dossiers fiscaux, nouvelle source intéressante de revenus pour laquelle elle s'était préparée, puisque c'est elle qui a poussé RUBIK. Bien sûr, ce n'est pas UBS qui touche ces revenus, ce sont les cabinets d'avocats qu'elle a mandatés.

9° Risque RUBIK

La décision irresponsable d'Hans Rudolf Merz du 13 mars 2009 d'adopter les standards de l'art 26 de l'OCDE et de supprimer la distinction entre évasion et fraude fiscale, sans en avoir étudié préalablement les dégâts collatéraux, a ouvert une profonde brèche dans le secret bancaire et dans tout ce qui s'y rapportait.

"LES BANQUES" sont venues voir les Parlementaires tout d'abord avec un plan RUBIK, qualifié de génial, puis elles sont revenues en septembre 2012, pour dire que c'était la seule solution possible, faute d'alternative. RUBIK est la réponse concoctée dans l'urgence par des banquiers paniqués. On comprend bien, au vu de son statut "d'Associé indéfiniment responsable" l'acharnement de Patrick Odier à défendre une solution par laquelle il espère s'affranchir du passé, quitte à ponctionner au passage 30 à 40% des avoirs d'une clientèle, qu'il assure vouloir protéger et qu'il peut toujours reconstruire sous d'autres latitudes. Pour ce faire, il n'hésite pas à profiter de sa position de président de l'ASB *(Association Suisse des Banques)* alors qu'en définitive il ne représente que sa banque et Pictet, associées pour l'occasion à UBS et CS, deux banques sous influence américaine. Et tant pis pour les autres établissements bancaires qui ont fait confiance à l'association qu'il dirige et qui vont gentiment réaliser qu'elles ont été lâchées et trahies.

Pourquoi RUBIK n'est pas la solution:

- C'est une nouvelle perte de souveraineté pour la Suisse, qui persiste dans la voie de la capitulation.
- Pourquoi la Suisse devrions-nous faire ce qu'aucun pays n'accepte de faire? A quoi sert notre bonne foi, sinon à céder nos parts de marchés et beaucoup d'argent?
- Le banquier spolie le client qu'il démarchait hier encore, tout en l'assurant, la main sur le cœur, qu'il lui vide son compte pour son bien
- Le banquier devient un agent du fisc. C'est d'autant plus abject qu'il connaît tout de celui qui l'a généreusement rétribué depuis de nombreuses années, qui lui a ouvert sa porte en toute confiance et qui lui a confié ses secrets.
- Le concept prévoit une "avance" au pays concerné, amortie peu à peu, voire remboursée par les prélèvements au détriment des clients. Il en résulte un conflit d'intérêts manifeste, car plus le banquier phagocyte son client, plus il réduit sa propre facture
- L'Europe exige toujours l'échange automatique d'informations, RUBIK n'est donc que temporaire
- Aucun garde-fou n'a été prévu, pas même la rétroactivité, au mépris de toute notion fondamentale de droit international. Rappelons que les Etats-Unis exigent 10 ans d'informations assorties de toutes les pièces se rapportant au dossier. C'était pourtant à ce stade que les banquiers privés auraient dû commencer à se protéger du passé.
- Aucun délai raisonnable de mise en conformité permettant à l'industrie de se retourner. Le Luxembourg, lui, à su exiger un délai au 01.01.2015
- Les mises en place sont lourdes et inapplicables pour les petits établissements devenus vulnérables s'ils n'ont pas de succursales à l'étranger. Il en va de même avec les gestionnaires de fortune qui ne peuvent pas tous s'exporter physiquement avec leur famille.
- Les clients qu'on spolie sont aussi des touristes qui visitent régulièrement notre pays ou des entrepreneurs qui commercent avec notre pays.
- Cet argent qui quitte la Suisse ne reviendra pas car il s'exporte sous des cieux moins coopératifs. De plus, les gestionnaires de ces nouveaux pays lointains n'investiront plus dans nos titres européens. Ils choisiront désormais les titres locaux qu'ils connaissent.
- Quelle image donne-t-on de la Suisse qui viole ses propres lois, trahit ses clients et dénonce ses employés? Que peuvent penser ces milliers de personnes qui ont cru à la solidité de nos institutions lorsqu'ils lisent encore et encore dans leur journal un nouveau récit peu glorieux de nos négociateurs qui jurent cependant d'avoir fait le maximum.
- Et que dire des Suisses qui maintenant prennent peur et fuient leur propre pays?
- Avec RUBIK on ne s'attaque pas au véritable fléau de l'Europe, les différentiels de taux (spreads), qui sont la source de cette recherche effrénée de capitaux, sitôt engloutis dans la poche des spéculateurs.

Parenthèse 1: Rubik Royaume-Uni est d''autant plus absurde qu'il vise un pays bien loin de se mettre lui-même en conformité. Rappelons que la City de Londres est elle-même un paradis fiscal. De plus, un accord Liechtenstein-UK, nettement moins défavorable pour les clients, existait déjà. Il aurait aisément pu être appliqué, au titre de l'égalité de traitement.

Parenthèse 2: le Conseil Fédéral continue de passer en force puisqu'il a décidé de mettre en vigueur l'accord avec le Royaume-Uni, sans attendre la décision du Tribunal fédéral (TF), lui aussi "trouble" sur l'effet suspensif du recours du referendum RUBIK.

Analyse de l'impact de RUBIK sur les banques:

1° UBS et CS ne sont pas vraiment touchés financièrement car le nombre élevé de leurs succursales à l'étranger leur offre autant d'alternatives pour "réorienter" leurs clients. Aucun état d'âme, par contre, pour les milliers de postes de travail sacrifiés en Suisse. Au passage, elles en profitent pour restructurer l'industrie et sacrifier quelques consœurs concurrentes.

2° Les grandes banques étrangères, dans la même situation que nos deux grands établissements, n'ont aucun problème à liquider ou à réduire leurs opérations, au demeurant fort coûteuses en Suisse, et à réorienter leur clientèle ailleurs. On peut d'ailleurs se demander quel intérêt elles ont encore à rester dans notre pays.

3° Les banquiers privés vont aussi trouver des solutions alternatives avec les quelques filiales déjà détenues ou ouvertes récemment à l'étranger. L'exercice est cependant plus coûteux et des réajustements seront certainement nécessaires, comme le prouve l'expérience de Singapour, d'où certains reviennent déjà.

4° Quant aux petits établissements bancaires, qui pensaient à tort être défendus par l'ASB, ils commencent à réaliser qu'ils ont été «lâchés» et risquent de faire les frais de cette profonde mutation du paysage bancaire suisse, car ils n'auront pas tous les ressources et la masse sous gestion suffisante pour s'exporter à temps ni la volonté de fusionner.

5° Les Gérants de fortune ou Intermédiaires financiers ont des structures plus flexibles leur permettant de s'adapter. Les plus réactifs ont déjà pris les mesures nécessaires pour survivre à l'étranger. La transition reste toutefois fort onéreuse et implique souvent un déménagement "personnel" de leur structure dans le nouveau pays d'accueil. Par ailleurs, en raison de leur petite taille, ils seront cantonnés à un choix unique ou limité. Leur manque de connaissance du tissu juridique local va forcément les rendre moins efficaces à l'étranger. Les gestionnaires les plus ancrés dans l'esprit et le savoir-faire suisse vont choisir de rester en Suisse et vivoteront jusqu'à leur retraite *(si elle n'est pas trop éloignée)* ou modifieront leur business model. C'est en tout cas vers une fragilisation de toute l'industrie financière de notre pays que nous acheminons. Pendant ce temps, la disponibilité en temps va amener une baisse d'attention vers des marchés déjà fortement manipulés, donc induire une perte de compétence et donc une concurrence à nouveau faussée. On ne peut non plus ignorer, un risque accru de conflits d'intérêts induit par une perte de revenus et une augmentation de charges qu'il va falloir compenser sous peine de mettre la clé sous la porte.

Bravo à ceux qui nous contraignent à obéir à des règles qu'ils n'appliquent pas. Ils ont réussi à déstabiliser la place financière suisse. Mais a-t-elle dit son dernier mot? Saura-t-elle s'unir pour se sauver? Sera-t-elle enfin soutenue politiquement en 2013?

10° Risque d'image

L'UBS ne cesse de défrayer la chronique dans des scandales à répétition, ternissant gravement l'image de la Suisse toute entière, assimilée à ses opérations. Notre pays se passerait bien de ce genre de publicité à un moment où nos voisins, frustrés et envieux nous désignent comme bouc-émissaires afin de détourner l'attention de leurs contribuables sur les conséquences de la crise des subprimes et sur le résultat catastrophique de leur gestion de la dette européenne. Ne serait-il pas préférable, au lieu de nous en prendre aux fondements de notre économie, de canaliser notre WeissGeldStragegie sur la surveillance de la conduite des banques qui portent vraiment atteinte, par leurs transactions illicites, à notre image.

Nous émettons quelques doutes sur le fait que le parcours du Crédit Suisse, sauvé par le Qatar et dirigé, rappelons-le, par un américain, soit plus glorieux que celui de l'UBS, mais le fait est qu'il est beaucoup moins sous les projecteurs, même s'il n'en est pas moins actif comme lobbyiste.

Quoi qu'il en soit, il serait bon de réfléchir à la suppression du label "Suisse", gage de qualité, d'éthique et de bon sens, à des établissements qui salissent l'image du Pays et attirent les représailles de nos ex-alliés. La mesure devrait être immédiate pour UBS, priée de retirer son «S» et sous "observation" pour le Crédit Suisse.
Il est impératif que la Confédération puisse dissocier les poursuites pour actes délictueux de la tentative de nous déposséder de notre place financière et de nous décrédibiliser dans ce but.

11° Risque de réputation

Continuer à montrer au monde le peu de valeur que nous attachons au respect de la sphère privée des individus, avec RUBIK notamment et maintenant avec la toute récente autorisation donnée au MROS de partager, en toute légalité, ses informations avec le Groupe Egmont, la nouvelle internationale fiscale, fait courir à notre pays un risque de réputation élevé dont les conséquences pourraient se révéler dévastatrices.

Il serait plus heureux de "reprendre l'initiative" diplomatique en se rapprochant:

1° des pays surendettés de l'Union Européenne pour qu'ils se soudent en une "***Ligue des Spreads***" *(Italie, Espagne, Portugal, Irlande, Grèce et... tous les pays de l'est)* et exigent de l'UE des taux de financement équitables. La Suisse pourrait dès lors devenir le Consultant financier de ces pays qui ainsi pourraient devenir de solides alliés pour notre pays, au sein de l'UE.

2° du Luxembourg et de l'Autriche, pour créer la "***Ligue du Secret bancaire***" *(Luxembourg, Autriche, Liechtenstein, la City de Londres, Monaco, Andorre, Malte, etc...)*. Quand on l'attaquait sur le sujet, le Luxembourg avait coutume de dire: "occupez vous déjà de la Suisse, on verra après". La Suisse ayant capitulé, le Luxembourg qui s'est vu le centre de toutes les attaques féroces n'a pas tardé à jeter l'éponge, bien qu'il ait eu plus de temps pour préparer les termes de sa capitulation. La courageuse ministre autrichienne ne va pas pouvoir tenir toute seule bien longtemps. Le temps est venu de s'unir avec ces pays et que l'on défende, ensemble notre point commun spécifique: le secret bancaire.

12° Risque d'effondrement du système financier

Il faut condamner sévèrement les abus majeurs, faute de voir la défiance populaire entraîner le système financier dans son ensemble à la ruine. Rappelons que le capital confiance" est la base de toute relation bancaire et que, en entachant son image, les dirigeants induisent non seulement un risque de faillite de leur établissement, mais aussi une menace sérieuse pour le financement de toute notre économie, pour la pérennité de nos caisses de retraites privées et publiques, et pour la crédibilité de l'ensemble de notre système bancaire.

D'un point de vue citoyen, il est inacceptable de voir des escrocs planétaires se retrancher derrière le nom de leur enseigne et s'enrichir de manière frauduleuse alors qu'ils acculent à la faillite des millions de petits ménages et de nombreux Etats. Aucune condamnation, aucune poursuite pénale, aucune obligation de restituer le capital frauduleusement acquis, aucune sanction digne d'être reportée, aucune amende dissuasive. Marcel Ospel et consorts peuvent sereinement s'entendre sur leur prochain objectif. Le crime paie, pourvu qu'il soit énorme. Dans l'intervalle, c'est le citoyen la nouvelle cible. Assimilé à un dangereux criminel, il convient de jeter sur lui toute l'opprobre de ses voisins, futurs «spoliés» en sursis, pour justifier de lui voler toute l'épargne durement gagnée pour la retraite de sa famille que l'Etat, exsangue, ne va pas pouvoir nourrir.

Heureusement la presse, en mal de sensation et à l'affût, nous garantit une vigilance intéressée salutaire. Les autorités étrangères commencent à devenir moins tolérantes, comme en témoigne, dans l'affaire du LIBOR, l'amende record infligée par Londres à UBS. Tiens, encore elle! La surenchère est amorcée.

En Suisse, il devient cependant urgent de rassurer les épargnants, les investisseurs, les demandeurs de crédit et les professionnels, sur le fait que les deux grandes banques sont surveillées de très près par une autorité de tutelle efficace et indépendante, qu'elles ne seront plus épargnées au vu de leur taille et qu'elles devront désormais répondre des délits commis de manière suffisamment exemplaire pour décourager toute récidive.

Quant aux établissements étrangers, à l'instar de la banque HSBC, coupables de structures défaillantes, de violations manifestes de la Constitution sur la transmission de données personnelles, qui plus est volées *(vente de CD de données privées volées et de mise en danger de personnes)*, ils devraient purement et simplement être priés d'aller exercer leurs talents ailleurs.

Afin de renforcer la crédibilité de notre système bancaire, les banques étrangères ne devraient être autorisées à s'établir sur notre sol que si leur structure juridique suisse les obligent à appliquer nos lois.

13° Risque d'instabilité juridique pour cause de sur-réglementation

L'avalanche de nouvelles réglementations a eu raison de notre stabilité juridique. Il n'est pas possible pour une économie de se développer lorsque son cadre législatif change aussi profondément et aussi souvent, sans préavis, parfois même avec une rétroactivité criminelle.

Par ailleurs, les nouvelles réglementations se font sous pression étrangère et en opposition avec les fondements de notre Constitution et les valeurs de notre pays, incluant délation, spoliation et atteinte à la sécurité des individus.

Les banques cantonales, les Caisses Raiffeisen, les Banques Migros et Coop, ont d'ailleurs réagi, il y a quelques semaines en annonçant vouloir "préserver leurs intérêts spécifiques vis-à-vis de la FINMA". Cette réglementation excessive et discriminatoire viole allègrement la Constitution en empêchant les établissements de plus petites tailles d'exercer leurs activités dans un cadre concurrentiel satisfaisant.

Quant aux intermédiaires financiers, le Professeur Jean-Baptiste Zufferey confessait le 21 septembre 2011, lors d'un débat à Invest11 à Genève, que les lois bancaires leur avaient été imposées, faute de temps pour analyser leurs spécificités.

14° Risque de défiance envers les institutions

Le Conseil fédéral, sans aucun scrupule, a autorisé la divulgation de données personnelles à des puissances étrangères, sans même en aviser les personnes concernées. Cela constitue une gravissime violation d'un des éléments les plus précieux de ce pays: la protection de la sphère privée. D'autant que cela induit, mais ce ne sont que de simples dégâts collatéraux, des conséquences sécuritaires pour des personnes se rendant simplement en vacances aux Etats-Unis ou dans un pays ayant signé un accord d'extradition avec eux qui se voient arrêter à leur descente d'avion.

Le Tribunal fédéral soulève aussi quelques questions quant à son indépendance.

Par trois fois en effet, il n'a pas rempli son rôle de troisième pouvoir: il ne s'est tout d'abord pas interposé lors de la livraison des noms de clients de l'UBS, se bornant à statuer une fois l'opération exécutée que la FINMA n'aurait pas dû, mais que comme c'était déjà fait, il n'y avait rien à juger. Il n'a pas ordonné de mesures suspensives dans l'affaire de RUBIK avec le Royaume-Uni alors qu'un recours était ouvert. Enfin, il vient d'autoriser la livraison de noms de clients du Crédit Suisse aux autorités américaines, certainement par souci d'égalité de traitement, les clients du CS ayant le droit d'être autan malmenés que ceux de l'UBS!

Le MROS vient s'ajouter à cette liste. La Suisse ayant satisfait à toutes les exigences du Groupe Egmont, il peut dorénavant, et avant même toute décision sur le sujet, procéder allègrement à un échange automatique d'informations avec ses amis du "club", club rappelons-le sorti de nulle part et sans légitimité aucune.

Même le système des Chambres fédérales ne fonctionne plus. Le Conseil aux Etats, composé d'élus nommés par le peuple, ne représente plus, aujourd'hui, les Etats souverains de ce pays; la capitulation des fédéralistes est donc consommée. Le Conseil national n'est lui, lors de la session des chambres fédérales, qu'une énorme ruche où des Parlementaires débordés sur tous les plans exécutent au pas de charge des nuées de consignes de votes, décidées par des Commissions, aux mains des partis. Comme s'il était urgent de défaire très vite tout le patient travail de nos pères qui, eux, avaient pris le temps de réfléchir à un système cohérent et utile à notre pays. Pas étonnant, dans ces circonstances que le Citoyen se sente abandonné et trahi.

Quant à la capitulation du Conseil fédéral, que le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SIF) appelle pompeusement «négociation», elle va tout simplement à l'encontre de la volonté du peuple souverain.

Dans cette phase, pour le moins incohérente, nous préconisons que nos diplomates, avec lucidité et intelligence, protègent au moins nos intérêts en rajoutant habilement, à la fin de chaque accord concédé, une note contraignante liant son application effective à l'obligation pour les autres parties de l'avoir préalablement mise en pratique!

15° Risque RUBIK

La défunte Commission Fédérale des Banques (CFB) avait pour mission de s'assurer de la fiabilité et de l'efficacité du système bancaire et financier suisse. Aujourd'hui, cet organisme a changé de nom et... d'objectif, du moins si l'on considère le nombre de scandales dont les établissements qu'il est censé contrôler se rendent coupables, sans courir la moindre sanction de la part de la FINMA. Une FINMA de plus en plus contestée, dont on ne sait plus très bien qui la contrôle, toute acquise aux ordres du GAFI dont elle traduit les simples recommandations en nouveaux standards, aussitôt convertis en propositions de lois, immédiatement avalisées par le Conseil fédéral.

La FINMA, censée appliquer les lois suisses, s'est mise hors-la-loi en livrant les noms de clients qui, une fois poursuivis, dénoncent à leur tour leurs banquiers et leurs gestionnaires, qui devront bientôt se cloîtrer chez eux pour des questions de sécurité. L'heure est à la délation et à l'instabilité judiciaire!

Une FINMA qui, ayant totalement failli dans sa mission de contrôle prudentiel des marchés financiers et des grands établissements bancaires, s'en prend maintenant à toute son industrie qu'elle étouffe par une sur-réglementation disproportionnée, discriminatoire et totalement suicidaire qui détruit des milliers d'emplois et menace l'intégrité physique des professionnels et des membres de leur famille.

La grave crise que l'Europe traverse et que la Grèce symbolise, c'est le fiasco d'une UE dogmatique et incapable de gérer son union économique et monétaire. C'est aussi l'incapacité des Etats à contrôler la toute puissante finance internationale. Sur-réglementer les petits acteurs révèle donc une méconnaissance des mécanismes des marchés ou, pire car se serait de la trahison, une inféodation à des organismes étrangers.

Au vu de ce qui précède, nous suggérons ***la dissolution pure et simple de la FINMA, inefficace et peu crédible et la recréation de la CFB avec du personnel au-dessus de tout soupçon et ne souffrant d'aucun conflit d'intérêt***.

16° L'inutilité des OAR

Dans la foulée de la FINMA, il y a les OAR. Certains comme l'ASG sont mixtes et mélangent à ce jour organisation faîtière et organisme d'autorégulation; accrédités par la FINMA, ils n'ont pas les coudées franches pour défendre véritablement leur profession. D'autres, comme l'OAR-G, grâce à la licence qu'ils se sont vus accorder par la FINMA, ont acquis une puissance suffisante pour s'émanciper de leurs géniteurs, le GSCGI *(Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants)* et commencer à agir librement, avec les fonds garantis par ce nouveau monopole de délivrer les précieuses attestations annuelles permettant aux affiliés d'exercer leur profession.

A titre d'exemple, le Comité de l'OAR-G, lors de son assemblée générale de 2012, détenait 160 représentations alors qu'il n'y avait que 60 personnes physiquement dans la salle; c'est donc devant une assemblée toute acquise, aucun membre ne voulant mettre en péril son accréditation, que l'OAR-G, en toute "démocratie", a fait voter pour la 2ème année consécutive un budget lobbyisme augmenté à CHF 100'000 en faveur notamment d'Economie Suisse -- instigateur des lois votées contre les intérêts des gestionnaires de fortune, devenus ainsi les payeurs de leurs bourreaux -- et utilisé en grande partie en 2012 pour la campagne de promotion de son Président à un poste à la FINMA!

Les OAR ont été mis en place par méconnaissance du métier de gestionnaires de fortune. Rappelons donc en quoi consiste ce métier:

Un gestionnaire indépendant est un conseiller en investissements qui gère un portefeuille ou qui conseille un client dont les avoirs sont déposés auprès d'une banque. Contrôler le gestionnaire sur le blanchiment d'argent est donc inutile puisque ce travail est déjà obligatoirement réalisé en amont par les services de "compliance" de la banque.

Sur la base d'une procuration limitée à la gestion, signée par le client sur formulaire officiel de la banque, le gestionnaire de fortune peut donner des instructions de gestion mais ne peut en aucun cas disposer de ses avoirs. Donc à nouveau, le contrôle passe par la banque, seule compétente pour le valider.

Les gestionnaires représentaient, il y a peu de temps encore, près de 16% de la masse sous gestion en Suisse, notamment en raison du fait que les établissements bancaires d'une certaine taille, concentrés et obsédés par des créneaux spéculatifs plus profitables, ont fini par négliger d'accorder à leurs clients toute l'attention voulue. Etre à la fois émetteur et vendeur de produits génère des conflits d'intérêts dont le client n'est pas dupe. Peu à peu, il s'est tourné vers des structures de gestion plus petites et donc plus attentives à leurs besoins et à leurs intérêts. La crise de 2008 et les pertes colossales enregistrées ont accentué le mouvement, d'autant que les gros établissements posaient désormais des problèmes de sécurité.

Les OARs ont été conçus pour lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. On l'a vu plus haut que ce contrôle, préalablement effectué par les services de compliance de la banque, est répété une seconde fois par les OAR, et cela à grand renfort d'argent et de temps dépensés par les gestionnaires de fortune. Non seulement ils n'apportent rien à la lutte contre le blanchiment et le terrorisme, mais ils saisissent l'occasion, par le biais de questions très confidentielles, de collecter des informations détaillées sur les clients des sociétés de gestion. Ainsi la loi oblige à violer la Constitution. Trouvez l'erreur, c'est totalement surréaliste! Et maintenant, les OAR se comportent en agents du fisc! Ils s'octroient même le droit de militer avec Economie Suisse contre les intérêts de leurs affiliés.

En augmentant inutilement les charges de contrôles et de mises en conformité et en réduisant leurs rentrées *(rétrocessions, crossborder, Rubik, Fatca,etc…)*, la FINMA veut paralyser et asphyxier rapidement toute la profession. Peu convaincu par l'autorégulation qui n'apporte aucune solution tangible, ***Le Lobby des Citoyens est partisan de la co-régulation. A ce titre, il demande la dissolution des OARs et le renforcement des Organisations faîtières.*** En effet, ces dernières sont représentatives car elles connaissent bien le métier dans lequel évoluent leurs membres. Elles sont dès lors mieux placées pour les contrôler et pour adapter leurs règles de conduite en fonction de l'évolution de la profession. C'est par elles que le Département Fédéral de Justice et Police devrait sensibiliser les gestionnaires sur les nouvelles astuces financières du crime organisé, la vraie cible sur laquelle tous devraient se focaliser.

17° Risque d'appartenance à des Clubs (GAFI, FMI, Egmont, etc…)

Et si on présentait un profil bas, plus discret et modeste, et si on s'extrayait de ces «Clubs» pour le moins discutables. Depuis de nombreuses années, la politique de la Suisse est d'entrer dans le club fermé des décideurs, croyant ainsi intégrer ce nouveau «Gouvernement mondial». Péché d'orgueil puisque le ticket d'entrée permet certes, moyennant forte contribution, de s'asseoir à la table et à prendre des notes. Pour le reste, nous servons à valider des mesures dirigées principalement contre nous.

On l'a vu avec le Groupe Egmont, cette nouvelle «Internationale fiscale», qui s'est mise en tête, en cette période où l'argent fait défaut, de traquer les contribuables, proies idéales compte tenu de leur nombre. La Suisse ne «collaborant» qu'insuffisamment, il a été décidé de lui forcer la main. C'est la raison de l'avant-projet du MROS du 18.01.2012, validé par le Conseil Fédéral le 27.06.2012, validé par le Conseil aux Etats le 11.12.2012 et par le Conseil national le 18.03.2013.

Il en va de même avec le FMI auquel la Suisse s'est engagée à verser des sommes colossales, les rumeurs font état d'un montant total de CHF 55 milliards, sans en référer au préalable au peuple et aux cantons.

La Suisse n'a rien à gagner à se maintenir au sein de ces "clubs". Sans s'en rendre compte, nos représentants en deviennent ***les rouages, puis les vecteurs***, en rapportant au Conseil Fédéral les doléances de leurs commanditaires, assorties de menaces, elles-mêmes sous la contrainte d'un calendrier pressant. Ainsi, ils privent nos autorités de la sérénité nécessaire pour prendre dles décisions réfléchies. Au retour, dans leurs valises, ils ramènent traitreusement des informations sensibles sur nos faiblesses et les failles qui nous exposent. Pour preuve, cette phrase de Christian Chavagneux, rapportée dans les minutes du Sénat français de juillet 2012 *«Je parlais encore récemment avec un représentant de l'ambassade de Suisse à Paris: il sait très bien que, si l'on fait "craquer" la Suisse, on déstabilise alors l'ensemble des paradis fiscaux, et c'est pourquoi on cible ce pays. En lisant régulièrement la presse helvétique, on constate d'ailleurs que la classe politique suisse est relativement fragile : lorsqu'on passe à l'offensive, elle a tendance à accorder des concessions et il faut continuer à mettre la pression sur ce territoire».*

Alors, perdu pour perdu,
car il est indéniable que la Suisse est condamnée
à payer chèrement sa place de meilleur élève,
pourquoi ne pas dépenser utile?

Analysons ci-après quelques pistes
qui permettraient
non pas de gaspiller nos deniers
mais "d'investir intelligemment nos capitaux
dans une optique de rendement à terme
ou, du moins,
de résolution des problèmes
qui vont se poser à nous dans le futur.

Une dépense qui nous permette de mettre un terme
au sac de notre économie
et à l'humiliation de toute une nation.
Une dépense qui nous aide à redresser la tête
et à "reprendre l'initiative".

Volet II: Fiscalité

Créativité envers les pays européens endettés mais fidèles à nos principes et à nos valeurs

Le but de ce volet est de montrer à nos voisins que nous comprenons leurs difficultés, qu'étant dans l'Europe, leurs problèmes sont aussi les nôtres, alors que paradoxalement dans l'Union européenne chacun pense égoïstement en termes d'économie nationale. En comprenant leurs soucis et en essayant, dans la mesure de nos moyens, de leur trouver des solutions adaptées à la réalité économique et à leurs besoins, c'est aussi nous que nous aidons. Mais nous devons le faire dans le respect de nos valeurs.

L'arrière-pensée, de cette offensive de charme auprès des plus touchés de la zone euro, est de créer une ligue de pays susceptibles de défendre la Suisse au sein de l'Union Européenne et de réduire ainsi les pressions menées contre elle. En les amenant à s'intéresser à la problématique des "spreads"[1], la Suisse peut de plus retrouver un rôle utile et se positionner en arbitre neutre, pour analyser de façon détachée et impartiale les causes des problèmes de l'UE.

Constatant que les caisses des Etats européens sont vides, la Suisse pourrait mener une double action, sur les postes:

- ***Dépenses.*** D'un point de vue macro-économique, les taux d'intérêt différenciés en Europe sont une aberration, totalement discriminatoires pour les pays surendettés déjà en souffrance. Elle leur maintient la tête sous l'eau. Il faut donc les supprimer en «coupant l'herbe sous les pieds» des spéculateurs, en amenant la Banque Centrale Européenne (BCE) à monopoliser tout le marché des obligations d'Etats de l'Union.
- ***Recettes.*** Faire rentrer des devises dans le pays en proposant la stratégie ci-dessous en 3 points:
  1. *une annonce spontanée et simplifiée pour ceux qui désirent se régulariser*
  2. *une obligatoire solidaire pour ceux qui veulent rester anonymes et immunisés*
  3. *un impôt à la source, récupérable pour ceux qui se seront régularisés*

1° La régularisation spontanée simplifiée, alternative à RUBIK

Une solution pour l'Espagne

L'intérêt de l'Etat est de faire rentrer de l'argent, si possible beaucoup, grâce à un taux attractif de type "scudo italien"[2], et surtout très vite, via une procédure simplifiée. Actuellement, les demandes d'amnistie imposent au contribuable des recherches interminables, fastidieuses et coûteuses uniquement pour le montage de son dossier. Puis l'Etat doit encore en analyser les données pour évaluer sa taxation. Tout cela prend du temps et gaspille inutilement, en ressources humaines et financières, une partie de ces recettes tant attendues. Enfin, user de répression à l'encontre d'une population dont on attend qu'elle vous élise, n'est pas la meilleure approche tactique. Nous proposons donc à la fois respect de la sphère privée et invitation au civisme et à la solidarité.

Analyser les mouvements de comptes des 10 dernières années présente d'autant moins d'intérêt que, durant ette période, les bourses ont perdu de la valeur et les revenus obligataires sont restés très bas.

L'Espagne vient de conclure une amnistie en 2012 qui est passé de 10% sur le capital à 10% sur les intérêts.

Notre initiative ci-dessous se place au milieu avec des avantages non négligeables. Nous sommes d'avis donc de privilégier l'efficacité en misant sur la rapidité des rentrées fiscales plutôt que sur leur exactitude. Nous sommes convaincus que des mesures répressives inappropriées amènent les fortunes à se déplacer vers des cieux plus cléments.

Notre proposition de procédure de régularisation spontanée et simplifiée

Taxer 5% au titre de variation de fortune basé sur les documents suivants:
- copie de la pièce d'identité
- copie du formulaire A (Ayant droit économique)
- indication du montant à « régulariser.

En contrepartie l'Etat s'engage à:
- autoriser la détention de comptes déclarés offshore
- ne pas s'adonner à des contrôles fiscaux inopinés et inquisiteurs
- ne pas fouiller dans la vie des autres membres de la famille du régularisé

Après acceptation, cette procédure simplifiée pourrait être étendue aux résidents espagnols détenant des avoirs hors Suisse, que ce soit dans d'autres pays de l'Union ou ailleurs.

Remarques: cette procédure pourrait également être appliquée en Suisse, pour les résidents non déclarés qui commencent à s'expatrier massivement. Cette proposition a d'ailleurs été présentée à Pascal Broulis et à David Hiler, chefs du Département des Finance des Cantons respectivement de Vaud et de Genève. Rappelons que la Suisse admet aujourd'hui un impôt forfaitaire de 8% sur les versements anonymes de capitaux liés à une assurance vie. Nous proposons de les régulariser au taux de 5%.

2° La contribution obligatoire de solidarité nationale
Un exemple avec l'Italie

Budget/Dettes
L'Italie a un déficit budgétaire primaire qui est bon par rapport à de nombreux pays européens. La situation se dégrade lorsque dans la 2ème partie de son déficit budgétaire l'on prend en considération le coût de financement de la dette, compte-tenu d'un différentiel qui a explosé ces dernières années vis-à-vis de l'Allemagne. C'est d'ailleurs là le problème de gestion de la dette européenne. L'Union économique et monétaire, à sa création, sous-entendait que les pays entrés dans l'Europe allaient se développer harmonieusement grâce à une synergie nouvelle et un strict respect des critères de Maastricht, que d'ailleurs la Belgique, pays fondateur, ne respectait pas déjà à ses débuts. Les investisseurs ont alors prêté à des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie, désormais implicitement notés AAA. Or, l'Union européenne (UE), toute occupée à s'étendre, n'a pas pris le temps de digérer ses nouvelles acquisitions qui, sans surveillance, se sont mises à abuser des énormes capitaux qui leur étaient accessibles.

Spreads
Si l'euro a permis, tout du moins dans un 1er stade et pendant des années, un renforcement au niveau international de certains pays en matière budgétaire et de risque souverain, il s'est avéré que cette intégration monétaire n'a pas contribué à maintenir des taux du même ordre dans la communauté européenne. Devant ce que nous pouvons appeler un fiasco dans les contrôles de la dette, aggravée par le sauvetage des banques nationales durant la crise des subprimes, l'UE tente aujourd'hui de se soustraire à ses responsabilités et reporte la faute sur les Etats. Il n'en fallait pas plus pour que les loups de la finance se jettent massivement sur ces nouvelles proies vulnérables. Par conséquent, l'Italie et les Etats endettés paient donc à un marché de spéculateurs des taux inutilement élevés qui faussent leur gestion et qui pourraient aisément être corrigés si le marché touchant aux obligations souveraines de ces Etats était concentré dans les mains de la BCE.

Dettes brutes et nettes de l'Italie
La dette brute de l'Italie est de l'ordre de 131% du PIB. Compte tenu de certains actifs non vendus à ce jour, elle ne serait que 85% environ. Le risque pays reste donc limité car de surcroît ce pays possède une épargne privée très importante en comparaison de la dette totale du pays, rappelant un peu la situation du Japon.

Relations Italo-suisses
Les deux pays sont amis depuis des années. La situation désastreuse de l'Europe a cependant fait naître certaines tensions, encore exacerbées par les manœuvres d'une France, à la situation économique et financière peu confortable, qui tente de détourner l'attention des spécialistes sur une Suisse "riche" et servile, en profitant au passage, comme l'atteste les procès-verbaux du Sénat français, d'atteindre d'autres pays européens tels que le Luxembourg et l'Autriche.

Approche scudo/Rubik

L'approche Rubik, concoctée en catastrophe, après l'acte irresponsable de Hans Rudolf Merz du 13 mars 2009 et soutenue par des banquiers privés, "infiniment responsables" paniqués à l'idée d'être poursuivis pour complicité de fraude fiscale, est refusée par l'Union européenne qui exige l'échange automatique d'informations.

L'Italie, très pragmatique, pratiquait avec ses deux premiers "scudi" très favorables de 2,5% et 5%, une amnistie fiscale intelligente, qui lui permettait ponctuellement de rapatrier des recettes dans les caisses de l'Etat et de rapatrier temporairement des sommes colossales. Personne n'était dupe. L'argent rentrait puis ressortait. Elle pouvait donc à souhait *(mais raisonnablement)* renouveler la procédure et, ce faisant, garder toute la sympathie de ses ressortissants, accessoirement des électeurs. Avec RUBIK, il en va tout autrement. La manœuvre, totalitaire inquiète et amène les détenteurs à orienter leur fortune vers les vrais paradis fiscaux, moins coopératifs, souvent situés, étrangement dans les fiefs des pays qui mènent une guerre ouverte contre nous *(Etats-Unis, France, Angleterre)*. Mais il ne s'agit là bien sûr que de pure coïncidence !

L'approche "scudo" étant proche de notre proposition de régularisation spontanée simplifiée, concentrons-nous pour l'Italie, sur ceux qui ne voudraient pas se régulariser, pour des raisons diverses et variées qu'il ne nous appartient pas de juger.

Notre alternative

1° Constat

- l'Etat doit payer sur sa dette des intérêts élevés - il a un urgent besoin de capitaux
- le Résident non déclaré ne s'acquitte pas de ses impôts
- il n'aide donc pas son pays à s'en sortir et doit être astreint à une forme de "solidarité nationale"

2. Les avantages pour l'Etat

- l'Etat émet un emprunt "solidarité" à taux zéro, d'une durée de 10 à 15 ans
- le Résident non déclaré doit y investir entre 20 et 25% de son portefeuille
- l'Etat profite d'un financement gratuit à 10-15 ans
- l'Etat réalise ainsi que sa véritable menace provient des spreads et donc de l'UE
- la mesure, simple et rapide nécessite peu de procédures de mise en place

3. Les avantages pour le client résident non déclaré

- cette position de 20-25% lui permet de rester anonyme
- une attestation de la banque lui sert d'immunité en cas de contrôle fiscal
- le capital du client reste en l'état.

4. Exemple avec l'Italie

- avec un taux d'intérêt à 10 ans: 4,12% *(intérêts non réinvestis)* - taux de régularisation: 8%
  4,12% sur 10 ans: 41,2% s/20% du portefeuille, manque à gagner sur 10 ans = 8,12% = 0.8% p.a.
- avec un taux d'intérêt à 15 ans: 5,20% *(intérêts non réinvestis)* - taux de régularisation: 19.5%
  5,20% sur 15 ans: 78% s/25% du portefeuille, manque à gagner sur 15 ans = 19.5% = 1.3% p.a.

Au lieu de taxer le capital, cet impôt est perçu par non réalisation de revenus futurs!

Partons de l'hypothèse que le patrimoine italien non déclaré s'élève à EUR 100 mias:

Si chaque résident italien non déclaré, en compensation du non paiement de ses impôts, souscrit à hauteur de 25% de son portefeuille[3] à cet emprunt "Solidarité Italie", à coupon 0%, d'une durée de 15 ans, ce serait près de 25 milliards d'euros qui rentreraient dans les caisses de l'Etat italien, sous forme d'un prêt sans intérêt, à long terme *(que le Gouvernement italien s'engagerait bien évidemment à rembourser intégralement)*, en remplacement de financement à cours terme très onéreux.

Les "fraudeurs", ne se verraient plus spoliés de leur capital, mais plutôt taxés sous la forme de rendements futurs non perçus. Ils deviendraient dès lors solidaires des difficultés de leur pays, tout en restant anonymes et immunisés en cas de contrôle fiscal, grâce à une attestation de conformité émanant de leur banque. Cela, pour un coût annuel modique de 0.8 à 1.3%.

Le montant conséquent de 25 mias, que la Suisse se propose d'amener à l'Italie avec cette proposition, n'est rien toutefois au regard des 60 mias d'euros que ce pays paie annuellement comme rançon aux spéculateurs, sur les 275 bp de spread appliqués à une dette totale cumulée de 2'155 mias.

3° L'Impôt anticipé (IA) de 35% (récupérable pour les actifs déclarés)

La Suisse, pragmatique, admet que ses citoyens, pour des raisons diverses qui touchent aussi la notion d'épargne et de retraite, ne déclarent pas tous l'intégralité de leurs avoirs, raison pour laquelle elle a conçu un impôt anticipé de 35%.

Dans son accord sur la fiscalité de l'épargne de citoyens européens, la Suisse prélève également aujourd'hui, un impôt forfaitaire de 35%, équivalent à ce que la Suisse applique pour ses résidents. Il y a donc là une égalité de traitement.

Par ailleurs, le client, européen comme suisse, s'il déclare ses avoirs, peut récupérer auprès de l'administration fiscale le montant d'IA prélevés.

En résumé

Ces 3 mesures, entreprises conjointement, allègeraient considérablement le budget des Etats qui en accepteraient le principe. Elles allient pragmatisme, bon sens et solidarité. Elles n'appellent ni à la spoliation ni à la délation. Elles respectent nos valeurs et nos spécificités helvétiques. Elles protègent la sphère privée du client et la sécurité de nos employés. Elles sauvegardent notre économie et maintiennent chez nous à la fois les clients et leurs avoirs mais également les emplois.

L'idée est simple et aisée à mettre en place. Elle pourrait être exportée à d'autres pays, permettant ainsi à la Suisse de reprendre l'initiative sur le plan diplomatique européen, en se profilant comme un acteur proactif, capable de solutions innovantes plutôt que comme un receleur éhonté ou un odieux délateur.

Validée par les pays les plus endettés de l'Union européenne, elle pourrait marginaliser l'Allemagne et la France en constituant une ligue de pays reconnaissants qui la soutiendraient face aux pressions européennes, qui de facto diminueraient d'intensité par manque d'unité.

Notes

(1) spreads: écart de taux entre l'emprunt allemand de référence, le "Bund" et l'emprunt d'un autre pays. Il est calculés en points de base (bp), 100 bp correspondant à 1%.

(2) scudo: amnistie fiscale italienne, proposée une première fois en 2003, avec un taux très attractif de 2,5%, une deuxième fois en 2009 avec un taux toujours attractif de 5%.

(3) la situation économique actuelle, très instable au niveau boursier, a amené les investisseurs à mener une grande quantité de liquidités qui ailleurs ne sont pas ou que faiblement rémunérées.

Volet III: Défense, accord commercial avec les Etats-Unis

Notre Défense

Cela fait des années maintenant que, sournoisement et insidieusement, notre armée subit des coupes d'effectifs, de matériel, de munition, de véhicules, etc..., qui la mettent aujourd'hui dans une situation tellement ridicule et peu crédible que certains demandent maintenant la fin de l'obligation de servir.

Prenons un exemple avec la forteresse
On a commencé, pour des questions budgétaires de standardisation, par mettre à la porte les spécialistes qui préparaient les munitions spécifiques de notre artillerie de forteresse, réduisant du même coup une activité économique et une rare compétence.
- Puis, faute de munitions appropriées, on s'est attelé à retirer les pièces d'artillerie, devenues dès lors inutiles.
- Depuis quelques mois, on s'attaque maintenant à détruire les forteresses, devenues elles-mêmes inutiles, faute d'artillerie.
Par la même occasion, on jette à la poubelle le concept de dissuasion et, avec lui, les milliards que le contribuable aura payé pour notre défense militaire, il y a à peine cinquante ans.

Prenons un autre exemple avec les chars M113
- On entrepose des M113 dans des hangars à avions, faute de budget pour les utiliser.
- Toujours pour des questions budgétaires, on ferme l'aération, histoire de les faire rouiller.
- Pas de chance, l'aluminium ne rouille pas. Ce n'est pas grave, on les jette quand même.
Et aujourd'hui, on annule des cours de répétition, faute de chars en suffisance et on gaspille à nouveau des milliards de francs.

Le système est rigoureusement le même. On commence par mettre en avant des questions budgétaires, pour le bien des citoyens. Puis, on démantèle une à une toutes les valeurs qui font notre fierté et la force de ce pays. On s'y prend actuellement de la même manière avec nos forces aériennes, qu'on fait rentrer à 17h00 pour des raisons de budget.

La guerre économique féroce, dont nous faisons les frais aujourd'hui, est orchestrée par les Etats-Unis, par ailleurs gros fournisseur de matériel militaire. Trouver une solution destinée à mettre un terme à ce conflit avec les Etats-Unis, pourrait du même coup constituer une occasion inespérée de remettre notre armée en état de marche, avec non seulement du matériel neuf en suffisance, mais aussi un armement et du matériel plus adapté aux menaces de demain.

A. Analyse

1° L'OTAN

Tout a commencé par l'idée d'un Partenariat Pour la Paix (PPP), vendue par le très médiatique Adolf Ogi à une population conquise par son charme et son charisme qui n'a pas eu conscience qu'on lui faisait en réalité valider la 1ere des 3 étapes d'adhésion à l'OTAN.

Avec la signature du PARP *(Planning And Review Process)*, nous sommes maintenant en phase 2 avancée de l'adaptation de notre armée à l'OTAN. Adieu notre matériel, nos uniformes, nos règlements: tout désormais doit être scrupuleusement OTAN-compatible. Instructions en anglais, insignes et distinctions identiques, spécialisations suisses gommées, impossible désormais de reconnaître le militaire que vous avez en face de vous. La mutation va jusqu'à la modification des systèmes d'accrochage de nos remorques à nos tracteurs, histoire de nous rendre encore plus dépendants. Notre dernier matériel est bradé comme les M113 cités plus haut, entreposés dans des bunkers dont on avait délibérément coupé l'aération pour les faire rouiller et qu'on a envoyés à la ferraille en 2012, alors qu'ils étaient malgré tout encore parfaitement opérationnels.

Intéressons-nous donc à cet OTAN qui, depuis la chute du Mur de Berlin, s'est mué en armée offensive, légion étrangère des Etats-Unis, qui considèrent le territoire couvert par l'OTAN comme leur jardin. Avec l'aval des Gouvernements concernés, les Américains bénéficient désormais d'une armée d'occupation financée, à leur insu, par les contribuables des pays occupés.

Avec l'initiative du GSSA *(Groupe pour une Suisse Sans Armée)*, nous en sommes désormais à l'hallali. Certaines rumeurs persistantes prêtent même à nos officiers généraux la trahison de voter pour eux. En effet, l'initiative Pour l'abolition de l'obligation de servir vise à faire disparaître notre armée de milice. Si cela était, la Suisse n'aurait d'autre alternative que d'adhérer à l'OTAN, ce à quoi elle s'affaire activement. Eblouis par les perspectives d'une carrière 4 étoiles, assurément plus "glamour" à Bruxelles, par intérêt personnel, ils violent leur promesse de servir notre pays, de défendre nos frontières et de protéger, bec et ongles, nos femmes et nos enfants. Avec une naïveté coupable à ce niveau de hiérarchie, ils pensent que l'OTAN va nous protéger. Angélisme désarmant. L'OTAN n'a pas tout à fait les mêmes plans.

2° Notre Défense

La situation alarmante du matériel de notre armée pose un sérieux problème de crédibilité qui devrait inciter le Parlement à exiger des éclaircissements sur:

- Ce qu'est devenu le matériel de notre armée, à quel prix l'a-t-on bradé, qui en sont les heureux bénéficiaires, qui a ordonné ou couvert cet énorme gaspillage, qui a donné l'ordre de détruire nos infrastructures? Quels conflits d'intérêt cela cache-t-il? Trahison, simple naïveté encore, incompétence ou un peu de tout ?
- La mission de l'OTAN n'est-elle pas de s'assurer l'accès à des ressources naturelles, dans le cas présent le Château d'eau de l'Europe? Cela ne va-t-il dès lors pas la mener stratégiquement à porter le combat au-delà de nos frontières, dénaturant totalement notre armée défensive?
- Depuis sa création en 1848, la Suisse moderne n'a jamais eu d'autre vocation militaire que celle de protéger ses frontières, sa population et ses intérêts. Le fait d'attaquer d'autres populations est-elle la vocation de notre armée et qu'en sera-t-il désormais de notre neutralité qui, contrairement à la pensée libérale de notre Ministre des Affaires Extérieures, ne peut être flexible: la Suisse est neutre ou elle ne l'est pas.
- Quelle est la stratégie de l'OTAN? Est-elle applicable à la défense de notre pays? Est-elle conforme à la mission que le Constitution à confiée à notre Confédération? Qu'adviendra-t-il de nos femmes et de nos enfants que notre Constitution est sensée défendre? Qui va concrètement les protéger? Avec quelle motivation, avec quelle détermination?
- Les Gripens, dont le peuple clairvoyant ne veut pas, sont-ils vraiment pour nous ou pour l'OTAN? Acheter de nouveaux avions a-t-il encore un sens alors qu'on clôture notre journée de protection de notre espace

aérien à 17h00 et que pour des raisons budgétaires on rentre chez soi dès cette heure-là enfiler ses pantoufles?

- L'OTAN-compatibilité de nos avions, notamment avec le code GPS américain, nous permet-elle encore de rester maîtres de nos décisions? Cette dépendance de plus en plus marquée vis-à-vis de l'OTAN n'est-elle pas de nature à mettre en péril notre souveraineté nationale et notre capacité de nous défendre de manière indépendante et autonome.
- Quel est le degré de professionnalisation de notre armée? Qu'en est-il de l'armée de milice garantie par notre Constitution? Qu'en est-il de notre concept de citoyen-soldat? Pourtant tous les derniers conflits ont démontré que même l'armée la plus sophistiquée ne peut pas briser la volonté de résistance d'un peuple qui ne veut pas se soumettre. Même Napoléon s'en est rendu compte lorsqu'il a retiré ses troupes de Suisse en 1803, quelques mois seulement après son invasion de 1798.
- Quand va-t-on oser parler de capitulation et de trahison? A quel moment va-t-on ouvrir les yeux sur le fait que «nos Alliés» sont aussi ceux qui, actuellement mènent contre nous une guerre économique totale?

Symboliquement, rappelons que l'avant-dernier Prix Nobel de la Paix a été remis, dans l'espoir d'un monde meilleur, à Barack Obama, Président d'un pays omniprésent dans la quasi totalité des conflits de la planète. Beau pari et excellent flair si l'on considère que les Etats-Unis en sont maintenant à armer les musulmans extrémistes pour décimer les Chrétiens au Moyen Orient! Quant au dernier Nobel de la Paix, il a été remis à une Union Européenne qui n'hésitent plus, depuis lors, à bombarder les populations qu'ils viennent délivrer de leurs "peu démocratiques présidents". A nous qui les subissons, ces deux Prix Nobel ne nous semblent pas vraiment si pacifiques!

3° Le Renseignement

Contre toute attente, il n'existe pas aujourd'hui, dans notre pays, de service de renseignement unifié intégrant les questions militaire, économique, alimentaire, sanitaire, etc… Tout est réglé de façon décentralisée, sans concertation ni cohésion, sans chef suprême. La guerre menée depuis de nombreux mois contre la place financière suisse n'a toujours pas fait l'objet d'une alarme au Conseil fédéral, qui n'a dès lors pas encore réalisé qu'il fallait constituer un état-major de crise, changer de stratégie et commencer à montrer les dents.

Conséquences:

1°Une faille gravissime dans notre système de défense, un manque de préparation désastreux dû à une incompétence du renseignement économique qui, comme toutes les menaces touchant à notre pays, aurait dû être supervisé par le ***militaire***.

2°Un laxisme coupable des autres unités de renseignement qui ne s'estiment «pas concernées» par une situation hors de leur compétence. De fait, c'est une non assistance à Etat en danger.

3°Une absence totale de réaction face à l'agression étrangère. Car, comment combattre un ennemi que l'on n'a pas encore identifié, comment rechercher une solution à un problème qu'on n'a pas encore détecté! Pire, c'est le Conseil fédéral lui-même qui, le 13 mars 2009, de façon tout à fait irresponsable, a amené l'ennemi dans la place.

4°Au final, à un moment où, coïncidence, notre armée est la plus vulnérable, c'est devant ***un champ de ruines*** que nous nous retrouvons. Prise au dépourvu par la soudaineté et la virulence d'une guerre qu'elle n'a pas

été capable de voir venir, et totalement désemparée par une base juridique, jadis stable, qu'on a savamment minée dans l'intervalle, la Suisse a laissé sacrifier, sans broncher, sa plus ancienne enseigne bancaire, Wegelin, coupable d'avoir cru à la souveraineté de notre droit et à la détermination de notre gouvernement à le faire respecter.

Sur le plan intérieur, les concurrents de Konrad Hummler, tout d'abord ravis de la chute de cette étoile montante si dérangeante, ont vite dû déchanter, rattrapés eux-mêmes par le même ennemi. Dans l'urgence, la panique et le chaos le plus total, ils se sont mis à bricoler des solutions aussi désespérées que celle de RUBIK.

Par ailleurs, la débâcle, orchestrée par nos 2 grands établissements à la solde US, a mis hors jeu toute notre place financière, sans aucun combat, uniquement par notre incapacité à nous unir pour refuser la suprématie du droit américain sur notre sol. Elle a aussi eu raison de nos valeurs fondamentales puisque l'impensable est devenu réalité, l'interdit un must: aujourd'hui, avec l'accord même du Tribunal fédéral, on livre des noms, on spolie les épargnants, on s'immisce dans la vie des gens en violant leur sphère privée, on attente à la sécurité des employés, on poursuit la population et on décide d'y inclure rétroactivement le passé!

D'où la question fondamentale: sommes-nous toujours un pays souverain, libre et indépendant?

Il y a donc un lien direct entre le démantèlement de l'armée et la destruction de notre place financière, comme en témoigne notre analyse de mai 2012, intitulée "De la défense à la finance, le démantèlement programmé de la Suisse", que vous pouvez retrouver sur notre site www.lldc.ch, «nos combats» - «nos analyses de fonds».

Et ce n'est plus un effort de guerre que nous devons fournir pour notre pays mais bien une réparation de guerre, causée par notre état d'impréparation. Et le coût n'est plus le même car nous ne parlons plus d'un «budget défense» mais d'un vrai «crédit de reconstruction nationale». Nous ne parlons plus d'une dépense de CHF 5 milliards mais bien d'une enveloppe globale de 50 à 100 milliards. Alors, profitons-en pour bien réfléchir à une utilisation intelligente afin de remettre notre pays sur les rails, avec un projet visionnaire à moyen et long terme qui tienne compte de tous les défis que la Suisse va devoir affronter dans les années à venir. Cela inclut la Défense, bien entendu, mais aussi d'autres problèmes comme le vieillissement de la population, véritable bombe à retardement financière et sociale.

Il faut donc reprendre l'initiative et cela passe tout naturellement par une analyse de notre situation de guerre actuelle. Quelle est la menace aujourd'hui et comment nous en protéger?

4° La menace – Les Etats-Unis

Notre ennemi le plus acharné aujourd'hui, à n'en pas douter, ce sont les Etats-Unis, exsangue après la crise des subprimes, crise initialement américaine intervenue dans un contexte d'endettement intérieur déjà abyssal. Entraînés par leur lobby militaro-industriel dans une logique de suprématie planétaire, les Etats-Unis doivent non seulement payer un effort de guerre colossal mais aussi régler les dépenses pharaoniques d'une CIA gourmande, hyperactive dans toutes sortes d'opérations de déstabilisation des régimes "totalitaires" avec des conséquences politiques aléatoires mais un chaos social assuré. Des Etats-Unis toujours très forts à allumer des feux mais peu compétents pour les éteindre. Le problème est donc à la fois financier et politique.

Les grandes banques internationales continuent de montrer de façon arrogante la toute puissance de la finance mondiale, à l'instar de «Goldman Sachs, la banque qui dirige le monde» *(www.lldc.ch "Commission" - "Economie")*, qui n'hésite pas à falsifier les comptes de la Grèce avant de les dénoncer et de retourner le

marché contre elle; une Goldman Sachs qui a réussi le tour de force de nommer son ancien président, Henry Paulson, au Secrétariat du Trésor pour se débarrasser, en pleine panique des marchés d'octobre 2008, de sa rivale Lehman Brothers; une Goldman Sachs qui a maintenant récidivé en plaçant à la tête des finances de l'Union Européenne l'un de ses anciens patrons, Mario Draghi, et qui tente d'en placer d'autres à la tête de certains Etats *(Italie, Grèce)*.

Pourtant, étonnement, les Etats-Unis ne s'intéressent pas à cette banque. Seules les banques Suisses font l'objet d'une "attention aussi particulière". Pendant que les auteurs du désastre financier mondial continuent impunément leurs délictueuses mais juteuses transactions, l'Etat américain, pour renflouer ses caisses, s'en prend maintenant, avec FATCA, à ses propre ressortissants, en violation de toutes les conventions en vigueur avec les pays étrangers et au mépris de tous les droits nationaux des autres Nations. Il s'en prend aussi directement à la Suisse, pays très présent sur le marché de la gestion de fortune puisqu'il en représentait, il y a peu, 27% du gâteau mondial. Curieusement, ces mêmes autorités US n'adressent aucun reproche au Royaume-Uni, pourtant théâtre de multiples scandales financiers.

S'attaquer à la Suisse et à son système bancaire, ce n'est donc pas seulement le moyen de renflouer ses caisses, c'est aussi une stratégie déloyale pour éliminer un leader du marché et s'accaparer ses parts de marché. C'est donc un problème politique que la Suisse doit actuellement gérer et elle doit le faire avec toute la détermination et l'agressivité qui sied à un Etat menacé et agressé.

5° Sortir de la menace américaine par une enveloppe conséquente

Une chose est sûre: bon sens et pragmatisme veulent que nous stoppions immédiatement ce pillage. Et il faut le faire tout de suite à un prix qui sera celui d'une réparation de guerre *(sur lequel nous reviendrons plus bas)*, puisque, faute d'avoir été avertis et préparés, nous devons payer le prix de la capitulation.

Le coût de la reconstruction sera conséquent. Mais il faut aussi le regarder avec courage, comme une opportunité de rebondir en "investissant" cet argent intelligemment. Continuer dans la voie actuelle nous fera perdre plus d'argent encore: système bancaire à l'agonie, exode fiscal *(des Suisses également)*, amendes inconsidérées, procès à répétition, paralysie entrepreneuriale, économie en chute libre, chômage massif, effondrement de l'immobilier, problèmes sociaux, etc...

Régler le problème avec les Etats-Unis, c'est aussi réduire partiellement la pression de l'Union Européenne car, à chaque fois que les premiers obtiennent quelque chose, l'Europe s'engouffre dans la brèche, ce qui alourdit considérablement la facture finale.

Le conflit avec les Etats-Unis doit être géré à plusieurs niveaux et en utilisant simultanément diverses méthodes.

a) Montrer les dents (le bâton)

La première chose à faire est de montrer les crocs, afin de leur faire savoir que le temps de l'humiliation et du racket est terminé, que la Suisse ne va plus se laisser faire et qu'elle est aussi capable de représailles. La dé-crédibilisation est une arme que l'on est aussi capable de manier, d'autant qu'avec les USA ce n'est pas du bluff, tant les faits sont à la fois nombreux et accablants.

Personne n'est dupe: racketter la Suisse et tout son secteur bancaire ne relève pas d'un processus de lutte contre le terrorisme, mais bien d'une stratégie délibérée pour se débarrasser d'un concurrent gênant, la place financière suisse. C'est ainsi un moyen facile de récolter de l'argent, les établissements concernés n'hésitant

pas à payer pour éviter un procès *(traumatisant financièrement, paralysant économiquement et dévastateur médiatiquement)* ou pour conserver un accès au marché américain, semble-t-il vital *(ce qui est encore loin d'être prouvé)*.

b) Porter le danger chez eux (le bâton)

L'initiative sur l'or, récemment aboutie, est une excellente manière de démontrer aux Etats-Unis que nous sommes aussi capables de leur faire du tort en dénonçant leurs malversations. Tout le monde sait que cet or physique, déposé chez eux, n'existe plus, les "comptes-or" des banques centrales ayant été discrètement transformés en "créances-or". Demander le rapatriement immédiat et total de l'or de la BNS (1), c'est donc aussi inciter les autres Etats à en faire de même avec le leur. D'ailleurs, ce sont maintenant les propres Etats américains qui ont emboités le pas aux Allemands. Ces derniers ont d'ailleurs certainement dû négocier quelques avantages substantiels pour différer de 7 ans le retour partiel de 7% de leur or, déposé à New York.

Une autre solution consisterait à ne plus accepter de traiter des valeurs américaines, actions, ETF *(exchange traded funds)* et autres fonds de placement. Ce boycott porterait directement atteinte à la performance des titres américains et, partant, à toute leur économie. Ce moyen de pression, que les Américains apprécient moins quand ils en sont la cible que lorsqu'ils l'appliquent aux autres, Konrad Hummler l'a d'ailleurs prôné et pratiqué avec beaucoup de pragmatisme. Initiée, cette méthode pourrait faire boule de neige et s'étendre à tous les investisseurs qui n'apprécient pas les méthodes de «cow-boys».

c) Signer un accord commercial important (la carotte)

L'Amérique veut de l'argent. Pour autant que nous pussions signer un accord global et ainsi y trouver un intérêt majeur, soyons pragmatiques, offrons-lui ce qu'elle demande; mais selon notre appréciation, selon notre calendrier, selon nos besoins, et en aucun cas sous la contrainte; proposons-lui un contrat commercial lucratif, de CHF 50 milliards, alliant des éléments de défense et du matériel de haute technologie civil et militaire.

Nous avons ici une bonne occasion, pour des raisons géopolitiques et «d'intérêt supérieur de la Nation», de sortir la tête haute du choix contesté du Gripen. Au vu de l'enveloppe citée plus haut, nous ne parlons pas ici d'une simple commande de 18 ou 22 appareils mais bien d'une enveloppe conséquente incluant éventuellement des drones MQ-9 "Reaper", pourquoi pas aussi 1 brigade aéromobile composée d'hélicoptères V-22 Osprey, et 1 ou 2 avions cargo C-130, pour mener à bien des missions humanitaires ou de sécurité civile. Notre armée ayant besoin également de compléter dans d'autres domaines son matériel et son armement, il conviendra de voir avec le chef de l'armée quels sont ses besoins pour restaurer la crédibilité de la défense et l'adapter à des menaces actuelles, nouvelles et futures. Songeons à des risques moins conventionnels mais plus dévastateurs comme la menace informatique, cybernétique et microinformatique embarquée, domaines dans lesquels nous pourrions compter sur toute une jeunesse, souvent peu "militaire" certes, mais très passionnée et extrêmement habile dans la programmation et l'usage d'outils informatiques performants.

De la technologie de pointe, notamment au niveau médical et de la sécurité *(surveillance, intervention, moyens de secours)*, devront également être englobés dans cette dépense conséquente.

Enfin, il faudra considérer ces investissements sous l'angle de l'autodétermination *(indépendance et autonomie)* en permettant à notre économie nationale d'effectuer la maintenance et le développement de ce nouveau matériel.

d) Négocier face-à-face avec le Président des Etats-Unis

Comme mentionné plus haut, la Suisse ne négocie pas aujourd'hui globalement avec un pays, les Etats-Unis, respectivement avec son Président, mais isolément avec ses divers départements, voire ses services *(Justice, Trésor, IRS)*. Comme l'a démontré de manière probante, mais inquiétante, l'Affaire Birkenfeld, ex-employé

de l'UBS à la fois sanctionné et récompensé. Ces organismes ont des intérêts propres. Les négociations sont démultipliées et les concessions plus importantes, chaque entité essayant de demander le maximum, à l'instar de l'ambassadeur américain en Suisse qui exige, purement et simplement qu'on lui remette toutes les informations utiles rétroactivement sur les dix dernières années. Il n'y a donc aucune cohésion dans la négociation *(capitulation serait le terme le plus approprié)*. Il faut stopper cela.

Quid de l'Amérique, jadis pays de la liberté, aujourd'hui Etat totalitaire qui pratique ouvertement l'intimidation et prône la délation et la spoliation comme nouveau standard moral et qui, dans ses intrigues géopolitiques n'hésite pas à armer islamistes et terroristes pour le retourner contre les chrétiens et les occidentaux.

En alternant la carotte et le bâton, il est désormais grand temps de négocier face à face, de Président de la Confédération helvétique à Président des Etats-Unis d'Amérique.

En négociant une paix pragmatique avec le Président des Etats-Unis d'Amérique, le Président de la Confédération marquerait les esprits et enverrait un signal fort.

e) Le Coup de poker

La situation est gravissime: l'économie suisse est assiégée; notre agriculture, par souci encore et toujours de privilégier le droit international au détriment de notre propre législation, dépend à 48% de l'approvisionnement étranger *(Mr Wahlen doit se retourner dans sa tombe)* et ce qu'il reste de notre armée, liquéfiée et démunie, va immanquablement se solder, "faute d'alternative", par une adhésion à l'OTAN, synonyme de renoncement à la protection de notre population.

La présidence de cette année pourrait donc être l'occasion de balayer toutes les critiques formulées à l'encontre du Conseil Fédéral, de regagner une crédibilité malmenée et de redresser la tête de ce pays en reprenant l'initiative. Les Suisses ont besoin aujourd'hui de croire que leurs dirigeants sont à la hauteur de la charge qu'on leur a confiée. Cette reprise en main ferme et déterminée, la population suisse est prête à l'appuyer parce qu'elle lui fera retrouver l'honneur perdu par de trop nombreux mois d'humiliation. Ayant replacé la souveraineté nationale au sommet de ses préoccupations, la Suisse pourrait regagner estime à l'intérieur et respect à l'extérieur. Certains pays qui s'étaient retranchés derrière la Suisse, au lieu de la soutenir, comme le Luxembourg et l'Autriche, pourraient être prêts maintenant pour la création d'une «Ligue du Secret bancaire».

f) Les conditions

Il conviendra d'être attentif au cadre dans lequel sera signé un éventuel accord avec les Etats-Unis et exiger un certain nombre de clauses préalables:

1. La Suisse, amie de l'Amérique, veut faire quelque chose d'utile pour l'aider à s'en sortir; mais elle doit le faire en conformité avec ses valeurs, en respect de sa Constitution *(qui est très proche, rappelons-le, de celle des Etats-Unis)* et en parfaite adéquation avec son statut d'Etat souverain, indépendant et neutre. Les Etats-Unis doivent donc reconfirmer ce statut.
2. Ils s'engagent à stopper leur guerre économique contre la Suisse, à suspendre tout harcèlement direct ou indirect *(via l'OCDE, le GAFI, etc…)* et à dissuader leurs partenaires de s'en prendre à nos intérêts.
3. Conformément à la suprématie du droit suisse sur notre sol évoqué au point 1., les Etats-Unis renoncent à poursuivre leurs ressortissants sur notre sol, couverts par notre protection de la sphère privée. Ils abandonnent toute prétention de rétroactivité et confirment le gel de toutes les procédures existantes résultant de la fourniture illégale par la Suisse de données confidentielles touchant à des ressortissants américains ayant déposés leurs avoirs dans nos banques ou à des employés de nos établissements bancaires. En con-

trepartie, la Suisse s'engage avec effet au 01.01.2014 à refuser toute nouvelle ouverture de comptes pour des clients américains non déclarés, qui ne seraient pas déjà titulaires d'un compte en Suisse à cette date. Elle s'engage aussi à rappeler à ses banques les conséquences d'une violation de la législation américaine aux Etats-Unis.

4. En confirmation du point 3, les anciennes affaires impliquant des citoyens résidents américains en Suisse profitent de la prescription. Les citoyens américains résidents en Suisse sont soumis au droit fiscal suisse.
5. Toutes poursuites contre les 11-13 banques suisses, ouvertes par suite de communications de la part d'UBS, CS ou tout autre établissement suisse, sont abandonnées.
6. La partie de l'or de la Suisse qui s'avèrerait, après enquête, toujours détenu à New York, est retourné en Suisse pour servir de couverture à la transaction citée au point 5.3.

Avion de combat – comparaison et questions de fonds

Pourquoi sortir du Gripen?

Géopolitiquement, il ne nous apporte rien.
De plus, c'est un avion controversé dont personne en Suisse ne veut.
Il est mono-réacteur (ce qui avait à l'époque écarté le F-16 par rapport au F-18).
C'est un avion virtuel puisque les versions E/F n'ont pas encore été développées.
L'achat des 22 unités ne sera effectif et complet qu'en 2021.

Pourquoi des F/A-18 E/F?

Pour des questions géopolitiques, dans le cadre d'un accord global.
Cet avion existe déjà et il a fait ses preuves.
Il est continuellement développé.
Nos pilotes ont déjà l'habitude de voler sur la version précédente C/D.
Il est biréacteur.
Son radar est plus gros, donc plus puissant *(et c'est le nerf de la guerre).*

Pourquoi un avion de combat?

Cette question mérite d'être posée à la lumière des derniers reportages de la RTS sur une menace qui s'arrête à 17h00, pour des questions budgétaires, le pilote rentrant chez lui à partir de cette heure-là!

Réduction de notre capacité de défense

On veut se séparer des 50 derniers Tigers dès 2015 et les remplacer par 22 Gripens. Aux dernières nouvelles, cet avion peut tout faire, y compris reprendre des missions effectuées en son temps par le Hunter. En réalisant plus de missions avec moins d'avions, on a aussi dû découvrir une nouvelle technique de maintenance en vol!

Question autour de la liquidation de notre parc de F-5 Tiger

A l'heure de s'en séparer, les langues se délient sur ces fameux F-5, déjà totalement dépassés lors de leur achat.
A-t-on enquêté sur les dessous de cet achat.
Par ailleurs, certaines rumeurs font état maintenant que la Défense en aurait déjà vendu plus de 50 aux Etats-Unis, comme avion école, à un prix dérisoire de $25'000/pièce.
A ce prix, pourquoi ne pas les garder pour nos élève-pilotes? Qui les brade?

Trou dans la mission

Qu'en sera-t-il de la mission de couverture de notre espace aérien entre 2015 ***(retrait des Tigers)*** et 2021 *(dotation complète de Gripens)*?
Devrons-nous «croiser les doigts», comme l'a proposé le 20 mars 2012, devant un parterre d'officiers à la SMG *(Société Militaire de Genève)* le responsable projet TTE des forces aériennes?

6° Les avantages d'une négociation réussie avec les Etats-Unis

Avec un tel accord, le Président de la Confédération peut démontrer une stature de Chef d'Etat, qui sait négocier à la fois fermement et dignement, pour le bien de notre pays, de nos concitoyens et des citoyens étrangers que nous abritons. Ce courage politique et cette capacité à relever la tête peut offrir à la Suisse, pour l'une des toutes premières fois de son histoire, de «reprendre l'initiative». Renforcé par le soutien populaire, ce signal fort afficherait au monde entier un message clair d'une Suisse toujours capable de se mobiliser et de s'unir lorsque ses intérêts sont menacés, d'une Suisse capable aussi de se défendre de manière déterminée mais appropriée, en respectant ses principes, ses spécificités et ses valeurs. La Suisse humiliée retrouverait honneur et considération, la cohésion nationale s'en trouverait renforcée.

Notre défense en ressortirait renforcée et crédible. Les tentatives sournoises d'adhésion à l'OTAN, ainsi étalées au grand jour, pourraient être démocratiquement rejetées par le peuple. L'armée de milice serait préservée et renforcée, son matériel adapté et sa mission reconfirmée. Notre économie, reposant à nouveau sur une législation stable et solide, pourrait continuer à se développer dans un environnement concurrentiel. Notre agriculture pourrait retrouver son statut "protégé", afin de nous assurer des produits de notre terroir et de qualité, *(mangeons sain, et si c'est plus cher, mangeons moins)*, tout en garantissant à notre pays une autonomie et une indépendance alimentaire.

Enfin, la cessation des hostilités avec les Etats-Unis permettrait vraisemblablement de réduire les tensions avec une Union Européenne, notre seconde menace, désormais privée de son "bélier" US pour enfoncer nos défenses. Il y aurait fort à parier que, se sentant moins épaulée, elle réduise ses prétentions, d'autant que la Suisse lui apporterait son aide sous une autre forme.

7° La 2ème menace – L'Union Européenne

Voir le Volet IV: Economie

8° Le coût de la reconstruction

Même si elle n'est qu'économique, cette guerre n'en est pas moins meurtrière pour les économies qu'elle paralyse et les familles qu'elle ruine. Or, le prix d'un conflit, quel qu'il soit, est toujours très cher, trop cher. Le fait que celle-ci n'ait pas été prévue, faute de renseignement efficace, contribue à en augmenter le coût car il s'agit non seulement de stopper l'hémorragie mais aussi de reconstruire ce qui a été détruit. Mais on peut aussi considérer ce vaste programme sous l'angle d'un "investissement" salutaire et une opportunité majeure de définir enfin une vision pour ce pays et d'anticiper les grands défis qui ne manqueront pas de se poser à nous dans les années à venir, notamment en ce qui concerne le sujet sensible et préoccupant du vieillissement de la population.

Le présent projet n'est pas un simple budget à négocier avec les Chambres fédérales, il relève d'un effort financier de guerre pour la sauvegarde et la reconstruction de notre pays. Bien sûr, pour une opération de cette envergure, il convient de saisir le peuple et de lui demander son aval. Dans l'intervalle le Conseil fédéral peut déjà changer d'état d'esprit et passer en mode "résistance", tant le peuple est excédé de cette capitulation qui n'a que trop duré.

9° Comment réduire la facture

a) Concrètement, par la déduction des crédits déjà votés pour le Gripen
De cette enveloppe globale, on peut déduire le crédit voté pour les Gripens et la partie matériel du budget Défense qui est déjà dans les compte d'aujourd'hui et ne constituent donc pas une augmentation de dépense.

b) Concrètement, par un "% de reconstruction" imposé aux banques
Le démantèlement de la place financière coûtera une fortune aux établissements bancaires quand il ne menacera pas tout simplement leur existence. Rappelons que RUBIK va non seulement leur coûter en terme de:

- montants avancés aux Etats étrangers qui en ont accepté le principe
- baisse de revenus causée par la fonte de la masse sous gestion
- baisse de revenus causée par l'exode de capitaux vers d'autres paradis fiscaux
- manque à gagner induit par la sur-réglementation bancaire
- frais de mises en conformité administrative, légale et fiscale
- engagement de personnel technique et administratif destructeur de revenus
- frais de consultance et coût d'établissement de structures à l'étranger
- manque de compétitivité pendant la phase d'autodestruction actuelle
- perte de talents professionnels à l'étranger *(Londres surtout se frotte les mains)*.

Pour l'éviter, les banques pourraient dès lors être appelées à s'acquitter d'un "impôt solidaire de reconstruction" en versant un pourcentage de leur masse sous gestion, sur une durée de 3 ans par exemple,

c) Concrètement, par la révision à la baisse des CHF 50 milliards promis au FMI *(ou autres organisations internationales)*, dont il conviendrait de progressivement se distancer afin de préserver notre indépendance et protéger nos vrais intérêts. On a pu vérifier le degré de servilité à laquelle amène l'affiliation à de telles structures qui n'ont d'autre légitimité que celle qu'on accorde par notre adhésion.

d) Par la dynamisation de l'économie liée à la Défense
Si l'on veut préserver notre indépendance militaire, le matériel importé doit être mis, par des entreprises suisses, en conformité avec nos spécificités helvétiques. Songeons à tout le savoir-faire que nous avons su développer dans la fabrication de munitions spéciales, dans les systèmes de guidage, les transports *(avec Saurer que nous avons laissé mourir et avec Mowag que l'on pourrait sauver en la rachetant à sa maison-mère américaine pour qu'elle devienne totalement suisse)*, dans la fabrication d'uniformes *(qui donnait du travail dans les villages de montagne ou de campagne)*, etc…

e) Par un emploi sauvegardé et une fiscalité stabilisée
La création d'emplois dans les secteurs liés à la Défense, la sauvegarde de milliers d'emplois dans l'industrie bancaire et financière, le maintien des bras dans l'agriculture pourraient être accessoirement autant de bonnes nouvelles sur le front du travail et, donc, par conséquent sur le plan des recettes fiscales, des indemnités de chômage ou de l'aide sociale.

f) Baisse des coûts induits par des référendums et autres initiatives
La politique actuelle du Conseil fédéral, contraire à la volonté populaire, entraîne une vague de mécontentement qui se traduit par une multitude de référendums et d'initiatives, qui coûtent très cher à l'économie. Ce projet fédérateur pourra peut-être prévenir ce gâchis de temps, d'argent et d'énergie.

Rappelons au passage que Le Lobby des Citoyens est né de cette défiance des citoyens et des patrons de PME/TPE envers les institutions et le monde politique.

g) Par une baisse potentielle du franc suisse
La facture substantielle de ce plan de reconstruction ambitieux risque d'avoir des répercussions à la baisse sur la notation de la Suisse et sur sa monnaie. Cette opportunité de voir baisser le franc suisse permettra à la Banque nationale de dénouer ses opérations de changes colossales *(environ 80% actuellement en monnaies étrangères)* et de réduire ainsi drastiquement son bilan. Le gain de change qui pourrait en découler *(plusieurs dizaines de milliards)*, pourrait être porté en diminution de la facture finale de notre projet.

h) Par une fin de non recevoir définitive au GSSA
Le fait de faire valider au peuple suisse ce projet de reconstruction aura comme conséquence d'enterrer définitivement l'initiative du GSSA, l'adhésion à l'OTAN et celle à l'Union Européenne. Autant de débats stériles classés pour longtemps, permettant à notre pays de tourner la page et de se remettre au travail.

i) Par les bons offices
Fort de ce succès, la Suisse pourrait aussitôt réaffirmer sa volonté de stricte neutralité et offrir à nouveau ses bons offices, source bienvenue de rémunération.

Ayant par ailleurs démontré fiscalement et économiquement ses excellentes qualités de gestionnaire, la Suisse, jouissant du recul nécessaire sur les évènements, pourrait peut-être devenir le Consultant avisé et écouté de l'UE pour les questions financières.

10° Pour rappel, quelques avantages non négligeables de l'armée

A toutes fins utiles, il est bon de rappeler que l'armée, ce n'est pas seulement des soldats, du matériel et de la munition. C'est aussi:

- une source économique appréciable *(qui rapporte aujourd'hui autant qu'elle coûte)*
- une source précieuse d'emplois
- une source appréciable de rentrées fiscales
- un ciment fort de cohésion et de solidarité nationale qui facilite le compromis
- un moteur de découverte pour bon nombre de jeunes
- une formation de pointe pour les cadres de notre économie
- un générateur de contacts pour la vie, utile dans les moments de besoins
- un outil de découvertes des spécificités des autres menant à la tolérance
- un baromètre de la scolarité des jeunes *(notamment au niveau de l'alphabétisation)*
- un baromètre de la santé physique et mentale de nos jeunes
- un baromètre de la situation sanitaire de la Suisse
- un miroir de la situation socio-économique de la population
- une garantie en cas de situation de crise ou de catastrophe, etc...

Volet IV: Economie, partenariat avec la Grèce

1° Rappel historique

Voici 20 ans, le peuple suisse marquait démocratiquement son refus d'adhérer à l'Union Européenne. Contrairement à ce qui était annoncé alors par les partisans de l'adhésion à l'Europe, la Suisse n'a sombré ni dans la crise économique, ni dans le chômage de masse. On ne peut pas en dire autant de l'UE, aujourd'hui au bord du gouffre et de l'implosion en raison de sa gestion calamiteuse, confiée à des technocrates arrogants et sans aucune expérience de terrain. Tout au long de ces vingt années, nos élus et fonctionnaires suisses, rêvant sans doute de carrière plus brillante à Bruxelles, n'ont cessé sournoisement de s'activer, contre la volonté de la population et à son insu, afin de nous Euro-compatibiliser au pas de charge *(législation européenne, OTAN, etc…)*.

Or, vouloir intégrer de force un peuple suisse qui le refuse, Napoléon 1er l'a déjà fait en 1798. Il a envahi la Suisse grâce à la complicité des édiles bernois qui, comme aujourd'hui, avaient capitulé, contre la volonté populaire. Cela n'aura duré que cinq ans, temps toutefois amplement suffisant pour vider nos caisses, comme aujourd'hui. Or, au lieu de forcer notre pays, l'Union Européenne serait plutôt avisée de s'inspirer de notre modèle fédératif, mieux adapté à la souveraineté de ses Etats et la spécificité de ses populations, de leurs cultures, de leurs pensées et de leurs traditions.

Ne pas entrer dans l'UE, ne veut cependant pas dire pour autant pour la Suisse se désintéresser de ses problèmes, bien au contraire. Géographiquement, la Suisse est au cœur de l'Europe et, qu'elle le veuille ou non, elle ne peut se soustraire aux vicissitudes de ses voisins. Pour protéger ses propres intérêts, elle se doit d'être proactive et de s'investir à rechercher les solutions concrètes pour y remédier. Mais elle doit le faire dans le respect de ses valeurs et de ses traditions.

Comme le relève Attac France dans ses archives «la crise grecques est exemplaire à plus d'un titre: elle met en cause la finance et la spéculation, mais aussi les politiques économiques menées à l'échelle de l'Union Européenne depuis deux décennies». Et de conclure: «Il faut bien comprendre qu'il y a un enjeu à vouloir mettre sur le dos des Grecs tous les malheurs qui les accablent. Cela présente en effet l'avantage de mettre de côte les causes "structurelles" et notamment la responsabilité des marchés financiers ou d'une zone euro dépourvue de mécanismes d'ajustement budgétaires».

La dette grecque s'élève à près de 300 milliards d'euros, dont environ les 2/3 sont détenus par des privés à qui l'Union Economique et Monétaire avait implicitement fait miroiter une notation AAA *(encore A, en 2005)*. Le nouveau plan de sauvetage en vigueur depuis début mai 2013 vient de passer par "pertes" 107 milliards, de convertir le 85% restant en nouvelles obligations grecques et ne laisser au final que 15% de garantie. La dette grecque, estimée à quelques EUR 200 milliards en 2008, est le nœud gordien de l'incompétence de l'UE à résoudre collégialement ses problèmes financiers. Il fait maintenant vaciller des Etats aux dettes autrement plus importantes comme l'Italie *(EUR 2'155 milliards de dettes)*, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande et met en péril la survie de toute l'Europe, l'Allemagne comprise.

Collaborer avec la Suisse au lieu de l'agresser serait nettement plus bénéfique pour l'Europe, d'autant que la Suisse lui a déjà marqué maintes fois sa solidarité *(GAFI, FMI, contribution à l'Europe de l'Est, etc...)*. Le hold-up permanent orchestré contre la Suisse ces derniers mois ne va pas pouvoir durer éternellement. Il se-

rait donc grand temps de cesser ces procédés indignes que l'histoire jugera à charge de ses auteurs. RUBIK *(d'autant plus inappropriés que les propositions viennent de notre intérieur)*, demandes rétroactives, vols de données, harcèlements de toutes sortes et rançons à l'emporte pièce, etc.! Concentrons-nous sur des propositions plus constructives qui, au lieu de ruiner les économies, contribuent plutôt à les dynamiser.

Per contre, la Suisse doit fermement rappeler qu'elle est un pays souverain, indépendant et neutre. Tout plan d'aide à nos voisins doit être conditionné à cette reconnaissance préalable. De fait, l'Union européenne doit respecter notre pays, sa législation et son organisation interne. Secret bancaire, distinction entre soustraction et fraude fiscale, protection de la sphère privée font partie de notre héritage, nous en sommes fiers et entendons bien le transmettre, intact, à nos générations futures.

2° Un pari à contre-courant: la Grèce

Pourquoi ne pas nous intéresser d'un peu plus près, sous l'angle de l'investissement à long terme, au problème de la Grèce, grand boulet de l'UE qui, trop politisée, dogmatique et totalement dépassée, est dans l'incapacité absolue de trouver la lucidité nécessaire pour résoudre un problème financier qui est en train d'engloutir toutes les ressources de ses contribuables.

Et c'est pour renflouer ses caisses, désespérément vides, que l'Union Européenne est contrainte de mener une croisade fiscale impitoyable contre ses propres ressortissants et contre cette Suisse criminelle qui ose abriter leur épargne. Tout cela en vain, puisqu'on continue à «appliquer des emplâtres sur une jambe de bois». Rançonner à tout va pour cacher dogmatisme défaillant et erreurs manifestes et prolongées de gestion n'est plus possible.

Cela fait maintenant plus de deux ans que l'Europe se débat sans fin avec ce problème en proposant des mesures dénuées de bon sens, de vision et de pragmatisme *(voir notre article www.lldc.ch puis «Nos combats», «Nos analyses de fonds», proposant que les finances grecques soient, le temps de son sauvetage et de sa convalescence, arbitrées par la BCE)*.

Or, la Grèce possède aussi des atouts, notamment une situation géographique exceptionnelle, propice au commerce, et un climat ensoleillé, idyllique très prisé des touristes et surtout des séniors. Par ailleurs, l'armée de l'air grecque possède une flotte de plus de 150 F-16 D/E. Des solides atouts sur lesquels la Suisse devrait sérieusement songer à se pencher si elle entend prendre en mains, de façon visionnaire, les grands défis qui l'attendent dans les décennies à venir.

3° Les besoins futurs de la Suisse

a) Défense aérienne

On l'a vu plus haut *(volet III: Défense)*, nos forces aériennes vont devoir combler un «trou de mission de 2015 à 2021», lorsqu'elle se verra amputée de ses 50 F-5 Tigers et devra attendre ses nouveaux appareils.

La Grèce, aux prises avec un déficit budgétaire important, pourrait être intéressée à réduire la facture d'entretien de sa flotte aérienne en nous prêtant en "leasing" 50 de ses appareils *(au début, puis dégressivement)*, à condition pour elle de pouvoir les récupérer immédiatement, en cas d'agression. Cette partie pourrait représenter le paiement d'une partie des intérêts sur le prêt que nous leur ferions.

La Grèce pourrait faire ainsi des économies en réduisant sa facture de maintenance. Evitant une corrosion due à son air marin, elle pourrait au passage prolonger la vie de cette partie de sa flotte.

b) Finances sociales

La Suisse doit commencer sérieusement à s'inquiéter de la bombe à retardement que constitue le vieillissement de sa population et sa paupérisation. En effet, la préretraite, le chômage et la chute brutale du taux de conversion des assurances retraites vont réduire dramatiquement la capacité financière d'une partie importante de jeunes retraités qui, dans le même temps, voient leur espérance de vie rallongée. Le problème va encore s'aggraver avec la chasse aux sorcières orchestrée par une internationale fiscale qui va finir immanquablement par détruire le capital retraite des professions libérales. Sans compter bien sûr l'afflux d'immigrés happés par l'appel d'air Schengen qui vont avoir raison du peu d'aide sociale disponible.

Les frais de soins et d'hébergement en EMS vont coûter de plus en plus cher à la collectivité et les Cantons vont bientôt voir leur facture sociale exploser.

Or, nos ainés ont justement besoin de soleil pour leur arthrite et leur moral; ils recherchent un encadrement médico-social fiable, un service hôtelier confortable et un système de sécurité efficace pour les protéger. Leurs assurances cherchent à revoir à la baisse le prix de ces prestations. La Grèce offre naturellement des paysages de rêve et un réservoir de médecins et de personnel qualifié. La Suisse peut amener le reste.

c) Sécurité

Le nouveau droit pénal suisse, calamiteux et dangereux sur le plan de la sécurité pour des Cantons limitrophes comme Genève, ceci d'autant plus que les accords de Schengen, dont on n'a encore pris la peine de mesurer les «dégâts collatéraux», font fondre sur la Suisse une faune de personnes désargentées et indésirables qui insécurisent nos rues. De nombreuses arrestations remplissent aux frais du contribuable des prisons déjà débordées, surenchérissant le coût des infrastructures, de personnel et d'hébergement. Cette partie pourrait être extra-territorialisée, comme l'a pragmatiquement imaginée le Conseiller national Yves Nidegger. Ces coûts seraient moindres en Grèce, cela donnerait du travail sur place et cela désengorgerait nos établissements pénitentiaires tout en rendant la sanction plus crédible, la vie carcérale grecque étant assurément moins enviable.

d) Budget et prévoyance

Financièrement, la facture dite des "Ainés", en étant jugulée et sous contrôle ferait gagner des dizaines de milliards à l'Etat, à mettre en balance de la facture globale impressionnante de notre projet. De leur côté, les caisses maladies pourraient être ravies de pouvoir enfin stabiliser des hausses de primes actuellement contestées mais inexorables *(pour une réduction des primes, il faudra d'abord s'attaquer à la voracité des assureurs)*.

Par ailleurs la crise économique qui sévit va pousser des gens vers une préretraite, dévastatrice en matière de rentes futures. Les licenciements de collaborateurs dans la cinquantaine et la soixantaine, difficiles à reclasser, pèseront aussi sur cette tranche de population désargentée qui se verra contrainte de puiser avant l'heure dans son capital retraite.

Par ailleurs, la chasse aux sorcières lancée récemment sur le front fiscal, qui veut redresser à tort et à travers les avoirs non déclarés qui constituent souvent les 2ème et 3ème piliers de toute une tranche de la société composée d'indépendants et de professions libérales dont c'est le capital retraite, va aussi contribuer à la paupérisation de la population.

e) Economie
Depuis les déboires de l'économie grecque, la Suisse voit affluer un nombre conséquent de médecins grecs, venus pratiquer chez nous. Leur offrir une opportunité de retrouver un environnement administratif "suisse" sécurisé pourrait les séduire et les inciter à retourner exercer dans leur pays, libérant ainsi des débouchés en Suisse pour nos jeunes médecins. Ce tourisme spécialisé nécessitant un encadrement suisse permettrait par ailleurs à la fois de donner du travail à des Grecs et d'offrir une opportunité à des cadres ou des stagiaires suisses.

La Suisse compte parmi les meilleures écoles hôtelières et de gestion du monde. Les EMS ou les hôtels sur place en Grèce, pourraient donc procurer d'intéressants débouchés pour des places d'apprentissage, de stage et d'excellentes perspectives de carrière à nos jeunes.

Par ailleurs, bien qu'ayant officiellement une marine marchande, la Suisse n'a pas d'accès réel à la mer, ce qui surenchérit ses produits d'importation. Un territoire au bénéfice d'infrastructures portuaires et aéroportuaires pourrait permettre à la Suisse de diminuer ses coûts d'importations et de profiter de certains prix bas pratiqués au sein de l'UE, tout en réduisant ses frais d'exportations.

f) Tourisme sécurisé
La Suisse est une destination touristique de prédilection. Cependant, la force du franc suisse et le coût des offres de séjours suisses peuvent commencer à réduire financièrement l'attrait de nos régions, dans une période où les revenus s'étiolent.

La Grèce est aussi une destination très courue mais la crise profonde dans laquelle elle se débat, la rend toutefois dangereuse pour des touristes vulnérables, qui pourraient constituer une cible pour une population indigène privée de ressources.

S'intéresser à une destination touristique de rêve et lui procurer un environnement administratif, économique et sociale stable, pourrait attirer une nombreuse clientèle de familles ou de plaisanciers "toutes saisons", comme des grands-parents avec leurs petits-enfants ou des personnes seules, pas toujours très vaillantes lorsqu'il s'agit de leur sécurité.

g) Culture
La Suisse, la Romandie en particulier, possède une culture classique très profondément ancrée, avec notamment l'étude du latin et du grec. La Suisse pourrait de ce fait développer en Grèce un nouveau cursus dans des disciplines aussi variées que l'étude du grec ancien, la pratique de grec moderne, l'histoire et l'archéologie.

Pour tous ces points ci-dessus, une résidence touristique en Grèce pourrait s'imposer comme une solution idéale, voire miraculeuse.

4° Pourquoi ne pas garantir, sous conditions, la dette grecque

Le «Volet I: fiscalité» constitue déjà un premier plan d'aide de la Suisse aux pays de la «***Ligue des Spreads***» dont fait partie la Grèce.

Grâce à lui, la Suisse met le doigt sur cette gigantesque arnaque des spéculateurs que constituent les spreads. Habilement, elle pourrait amener cette ligue des spreads à exiger de Bruxelles, pour tous les pays membres de l'UE, un taux d'intérêt uniforme, équivalent à celui de l'Allemagne. Comme indiqué précédemment, il suffirait pour cela de centraliser dans les mains de la BCE le monopole de coter la dette souveraine européenne.

Ce 2ème point est crucial pour la Grèce, pays le plus pénalisé aujourd'hui par plus de 7% d'écart de taux avec le plus favorisé de la zone.

En sus des deux propositions précitées, la Suisse pourrait étudier une reprise, sous conditions, d'une partie de la dette de la Grèce, permettant à cette dernière d'échapper au diktat destructeur de la Troïka et à ne pas, pour cela, se jeter complètement dans les mains chinoises "toujours secourables". Cette solution présenterait des avantages non négligeables aux yeux de l'UE. En prenant l'initiative également sur ce volet, la Suisse pourrait se montrer surprenante et innovante, et dès lors, être plus précieuse comme alliée à l'extérieur que comme membre à l'intérieur de l'Union Européenne.

Bien sûr, pour des questions de fierté nationale, il est indispensable que cette idée vienne des Grecs eux-mêmes. Passé le premier moment de stupeur, la solution suisse pourra rapidement et pragmatiquement être envisagée car elle émane d'un Etat sans volonté hégémonique, qui a démontré de plus de solides qualités et expérience de gestionnaire.

Arrêtons-nous sur cette idée, à priori saugrenue, car l'investissement pourrait se révéler moins coûteux qu'il n'y paraît, et peut-être même rentable s'il était mené à bien intelligemment. Le coût de l'opération, en tout cas, sera bien moindre que les conséquences financières du chantage dont la Suisse fait l'objet de la part de pays qui, dogmatiquement, engloutissent dans le gouffre grec tout l'argent qu'ils nous extorquent.

Bien évidemment, ce plan d'aide coûteux pour la Suisse sera assorti de conditions à la fois pour la Grèce, mais aussi et surtout pour l'Union Européenne.

a) Mécanismes financier
La Suisse s'engage à reprendre les prochains emprunts grecs venant à échéance, jusqu'à hauteur d'un montant convenu et pour une durée indéterminée.

Cette portion de dette profitera immédiatement de la notation suisse AAA *(éventuellement AA, si cette note venait à être dégradée)*.

La garantie suisse va mener rapidement le prix des obligations à 100% et ce programme de rachat va immédiatement profiter aux prochaines tranches du programme, même si elles n'ont pas encore été reprises.

Pour éviter toute spéculation, la BNS sera seule habilitée à coter cette dette.

Le taux des nouveaux emprunts "solidarité Grèce" vont pouvoir s'affranchir des spreads liés à la dette grecque et se rapprocher de ceux de la Suisse. Le budget grec, s'en trouvera allégé d'autant, permettant ainsi un équilibre salutaire et plus de marges pour des plans de relance économique, sans augmentation de dette.

b) Conditions à l'octroi de cette aide
- La Suisse doit impérativement se faire confirmer son statut spécifique d'Etat souverain, indépendant et neutre, gage d'autonomie et de liberté de manœuvre dans ses décisions. C'est la condition essentielle et sine qua non de son plan d'entraide.
- La Suisse ainsi confirmée dans la souveraineté de sa loi nationale sur son sol, les pays européens s'engagent à respecter le particularisme helvétique et ses spécificités, voulues par le peuple. Ils admettent son droit à une protection de la sphère privée incluant le secret bancaire et prennent en compte la différenciation entre soustraction/évasion et fraude fiscale. A cet effet, l'Union Européenne accepte la révision de tous les articles des conventions signées après le 13 mars 2009, substituant la fraude à l'évasion fiscale.

Bien évidemment, les affaires liées, selon nos valeurs, au blanchiment de l'argent et au terrorisme, continueront à profiter d'une entraide administrative efficace.

- Les Etats de l'Union européenne cessent donc, avec effet immédiat, toutes leurs pressions contre notre pays, enterrent RUBIK, les données volées, leurs exigences d'échange automatique d'informations et leurs harcèlements de toutes sortes.
- Les fiscs étrangers cessent immédiatement leurs opérations sur notre sol et renoncent à infiltrer leurs agents dans nos établissements bancaires, comme l'a fait récemment le fisc allemand chez Julius Baer. De tels actes seront désormais qualifiés d'acte de guerre et jugés comme tels. Le droit pénal suisse sera renforcé dans ce sens.
- L'Union européenne s'engage à cesser toute demande de renseignements fiscaux sur ses ressortissants et à stopper tout commerce de données volées, répréhensibles pénalement selon notre loi. Là aussi, le code pénal sera durci.
- La garantie de la Suisse ne s'appliquera que sur la partie de la dette convenue et la Banque Nationale Suisse (BNS) restera la seule habilitée à coter cette dette.

La Suisse stoppera immédiatement son aide si l'Union Européenne revenait sur ses engagements. De même, une pénalité dissuasive devra être négociée avec l'UE pour nous assurer qu'aucun de ses membres ne soit tenté de reprendre isolément ses hostilités avec notre pays ou, comme la France l'a fait, de dénoncer unilatéralement des conventions pourtant standards selon les critères de l'OCDE, et ce, à des fins coercitives et en violation des règles OCDE. Cette précision s'applique également aux pays "hybrides", comme l'Angleterre, dans ou hors de l'Europe quand ça les arrange.

La Suisse stoppera également son aide si la Grèce venait à se réengager sur la voie du surendettement. Des garde-fous devront être aménagés en ce sens dans l'accord.

5° Nantissement du crédit

a) Nantissement de la dette proprement dite

En nantissement de la partie de la dette grecque reprise par la Suisse, la Grèce confierait à la Suisse, selon l'exemple de Hong Kong ou de Macao, un droit de superficie d'une durée de 99 ans, sur l'une ou plusieurs de ses îles, à l'exemple de Corfou, selon des critères de sélection décrits ci-dessous. Ce droit de superficie ne remettrait nullement en cause les propriétés actuelles des terrains, qui resteraient à leur(s) propriétaire(s).

Administrativement, juridiquement et économiquement, ce territoire deviendrait alors, pour cette durée, le 27ème Canton souverain à part entière de notre Confédération et notre seul canton d'Outre-mer. Un statut particulier devra être élaboré avec l'Union Européenne.

Militairement cependant, pour des raisons évidentes de proximité et d'unité, ce territoire «en prêt» ne pouvant souffrir d'être perdu par la Suisse sera défendu par la Grèce comme faisant partie de son patrimoine.

Economiquement, la Suisse s'engage à participer à l'essor de cette île, pendant la période où elle en assure la gestion. Si les revenus excédentaires le permettent, une partie des revenus sera mise à profit pour l'amortissement de la dette garantie.

La Suisse peut, à sa convenance, rendre cette île de façon prématurée, à sa libre appréciation et si les condi-

tions du prêt ont été remplies. Dans ce cas cependant, un accord devra être trouvé avec l'UE et la Grèce afin de garantir, pour la durée restant à courir, des avantages substantiels pour amortir les investissements suisses qui y auront été consentis.

b) Paiement des intérêts
Comme indiqué plus haut, dans le volet Défense, la Suisse sera confrontée, avec son armée de l'air à un «trou de mission» depuis 2015, date du retrait de ses "Tigers", jusqu'à leur complet remplacement par le nouvel avion choisi.

Pour sa partie «intérêts», la Grèce remettra à la Suisse contre bons soins et en prêt gratuit pendant cette période, 50 F-16 E/F.

La Grèce profitera ainsi d'une manutention gratuite d'appareils chers à l'entretien, surtout dans un environnement à l'air marin aussi corrosif; cela allègera d'autant son budget. La Grèce cependant se verra garantir par la Suisse l'assurance de récupérer tout ou partie de sa flotte en cas de menace de conflit.

Critères de sélection pouvant entrer dans le choix de l'une des îles

a) Sa taille devra être suffisamment grande pour couvrir largement le prêt
b) Sa taille devra être suffisamment intéressante pour assurer une gestion qui ait du sens
c) Elle devra avoir une bonne réputation et une population sans histoire
d) Elle devra avoir une économie simple et stable, facile à reprendre
e) Elle devra compter des infrastructures de qualité: port(s), aéroport(s), hôpital(aux), écoles, hôtellerie, etc...
f) géographiquement, elle devrait pouvoir relier en ligne directe la Suisse, avec idéalement un seul espace aérien à survoler, celui de l'Italie *(avec toutefois un plan B)*
g) géopolitiquement, elle devra être un territoire grec non contesté

6° Avantages pour la Suisse

La reprise par la Suisse de la dette grecque existante écornera peut-être quelque peu notre notation. Si tel était le cas, ce serait indéniablement une excellente nouvelle pour notre industrie d'exportation, qui pourrait profiter immédiatement d'une chute du cours du franc suisse pour vendre plus, meilleur marché et surtout avec des marges plus confortables.

Parallèlement, la résolution partielle du problème grec permettra une amélioration des perspectives économiques de la zone euro, induisant un renforcement de l'euro face à notre monnaie.

Baisse du franc suisse et hausse de l'Euro, deux paramètres tout à fait miraculeux pour notre BNS qui pourrait profiter de liquider ses énormes réserves en devises étrangères, réduire son bilan hors normes et ainsi nous éviter un potentiel risque systémique. Les gains de change substantiels engrangés au passage seront affectés à l'amortissement de la facture globale de notre projet.

Les avantages du prêt par la Grèce d'une partie de ses F-16, évoqués ci-dessus, devront également être pris en compte dans le bilan global de ce projet, d'autant qu'aujourd'hui la Défense n'a pas considéré d'autre

alternative pour la période 2015-2021 que d'exiger encore plus de notre flotte de F-18, déjà bien mise à contribution.

Menée à bien de façon intelligente, l'opération grecque pourrait donc se solder par un bénéfice final appréciable, partiellement en terme de rentrées financières, partiellement en terme de réduction des frais de racket dont nous sommes la cible et finalement en terme de maîtrise des coûts démographiques que le vieillissement de notre population va immanquablement nous infliger dans un futur proche, et pour lequel aucune solution satisfaisante, touchant notamment à la dignité humaine, au financement, aux structures d'hébergement et d'encadrement, n'a encore une solution juste et efficace.

La partie «grecque» de notre plan est actuellement en cours de consultation auprès de proches du 1er Ministre grec, pour évaluer si ce dernier pourrait survivre à la présentation d'une telle proposition, touchant à un point hypersensible pour les Grecs, celui de leur fierté nationale. Rappelons encore une fois que la Suisse n'est pas la Troïka, qui affame et humilie le peuple grec. Ce n'est pas non plus la Chine, dont la Grèce ne va pas tarder à découvrir la face cachée de largesses et dont les dockers du Pirée ont déjà pu goûter les méthodes de travail. La Suisse, c'est un petit Etat neutre, non belliqueux, non hégémonique, honnête et plutôt bon gestionnaire. Une fois l'île choisie, sa population pourra d'ailleurs s'essayer à la démocratie directe, en votant sur sa destinée de 99 prochaines années.

Cette différence majeure pourrait faire toute la différence en tournant l'aspect "sanction humiliante" en "opportunité de partenariat". Tout l'art de la négociation est dans la manière mais aussi dans le cœur qu'on met à promouvoir une idée et le respect qu'on montre aux intérêts mutuels des parties.

Ce nouveau paradigme économique ouvre des perspectives économiques gigantesques pour la Suisse et sa réputation de bon gestionnaire. Il n'est pas exclu, à l'avenir, que l'ONU souhaite nous voir appliquer ce modèle à d'autres pays, dans des cas particuliers.

Ce sera en même temps un exemple formidable de coopération entre pays menant à des avantages mutuels et à une réhabilitation de situations économiques graves par des solutions pratiques, éducatrices et stabilisatrices déployant des effets à long terme.

DEMOCRATIE DIRECTE

Les Élus ont prêté serment de servir leur pays

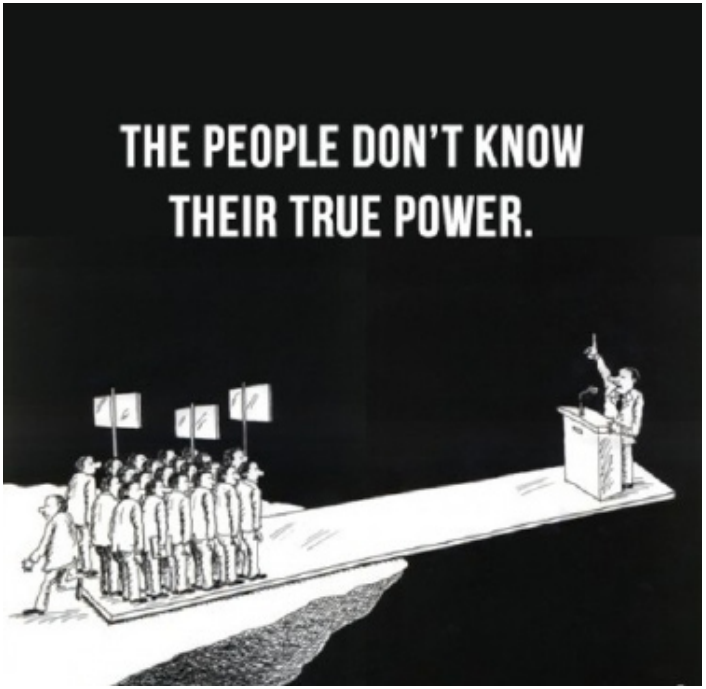

Les Citoyens-soldats, Souverains, sont là, au besoin, pour le leur rappeler!

CONCLUSION

Le projet décrit dans ces pages vise à sensibiliser le Conseil fédéral, les Chambres fédérales et les partis politiques sur l'état d'esprit des Citoyens, **Le Souverain**, très inquiet de la stratégie menée par l'Administration fédérale et le Gouvernement pour "s'ajuster" aux enjeux politiques et économiques internationaux. Le Lobby des Citoyens, conscient de cette inquiétude croissante, souhaite, par son action, combattre les polémiques stériles, fédérer un front commun de résistance et apporter des solutions concrètes qui ont le mérite de s'intégrer dans un plan stratégique global. Pour rappel:

A. Constat:

1° la stratégie du meilleur élève, risible et nuisible, n'a montré aucun résultat
2° la Weissgeldstrategie n'a aucun sens si nous sommes les seuls à l'appliquer
3° la politique de la capilulation nous a amené à trahir nos engagements et à renier nos valeurs, faisant rejaillir sur le Citoyen un sentiment de honte
4° la destruction de nos spécificités va ruiner l'essence même de notre structure : la cohésion nationale
5° l'adhésion rampante à l'Union Européenne est une trahison envers le peuple suisse qui l'a refusée. De plus, le spectacle désolant de l'UE n'a vraiment rien d'attractif.
7° l'adhésion à l'OTAN, contraire à une armée de milice, viole l'essence de notre Constitution et de notre neutralité et mène notre défense à la dépendance

Réveillons-nous, nous sommes en plein démantèlement de nos institutions!

B. Nos recommandations au Conseil Fédéral:

1° cessons de baisser nos culottes et de nous laisser piétiner par nos "amis"
2° passons en mode «guerre économique» et changeons d'état d'esprit
3° réaffirmons, au lieu de les détruire, ces "spécificités" qui ont façonné ce pays
4° cessons de nous déchirer pour des questions dogmatiques et amenons les partis politiques à faire une trêve dans leurs luttes intestines. C'est vital pour notre avenir.
5° présentons un front uni, cohérent et déterminé face à ceux qui veulent nous détruire
5° restaurons la fierté et la confiance dans nos institutions et "reprenons l'initiative".

Les points A et B représentent notre plus grand défi et ***il est interne à la Suisse***. Notre pays repose désormais sur un terrain miné, sous lequel des organismes ont creusé des galeries *(UE, OTAN, GAFI, Egmont, FMI, etc...)*. **NOTRE EDIFICE EST EN DANGER.**

Il faut impérativement que le Gouvernement reprenne en mains le destin de ce pays. Un audit sans concession de la situation réelle de nos institutions doit être mené par un groupe de travail entièrement dévoués aux intérêts vitaux de notre pays et par un service de renseignements très pointu, loyal à la Suisse et supervisé par la Défense. Une analyse clairvoyante des grands défis, auxquels la Suisse va devoir faire face dans les prochaines années, doit être menée parallèlement en incluant une image géopolitique claire.

C. Notre projet "REPRENDRE L'INITIATIVE"

L'état de délabrement et de décrépitude dans lequel sont plongés nos trois piliers *(ADE - Agriculture, Défense et Economie)* va nécessiter un effort de reconstruction financièrement très lourd, dont les enjeux devront être honnêtement expliqués au peuple suisse.

Encore faut-il leur apporter des solutions, leur proposer un plan. C'est ce que Le Lobby des Citoyens s'efforce de proposer, par ce document. Il est bien entendu que ce projet, de part son ampleur, devra passer devant le peuple pour approbation.

REPRENDRE L'INITIATIVE a tenté d'appréhender les multiples facettes de la crise complexe actuelle. Il a aussi cherché à se projeter dans l'avenir pour identifier les grands défis qui attendent la Suisse dans le demi-siècle à venir. Il propose un plan cohérent, des solutions concrètes et un "investissement intelligent" pour à la fois défendre nos intérêts présents, retrouver notre dignité, reconstruire notre pays et aussi anticiper au mieux les problèmes futurs. Vu la puissance des forces en présence, aucune solution, prise isolément, n'a de chance d'aboutir. Il est donc indispensable d'intégrer toutes les parties de solution dans un plan stratégique global.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de valider nos différents postulats en les confrontant à la dure réalité du terrain. Chaque thème a été présenté isolément à des personnalités de tout premier ordre, en Suisse et à l'étranger. Nos contacts au plus haut niveau des Etats-Unis n'étant, à ce stade, pas suffisants, il ne nous a pas été possible d'y faire valoir nos idées, raison pour laquelle il conviendra avec eux de jouer d'abord du bâton, ce pays ne reconnaissant que les rapports de force, avant de leur proposer la carotte.

Nos propositions s'adressent en priorité aux membres les plus touchés de notre plus proche partenaire économique, à savoir l'Unions Européenne. Il se veut aussi une menace à peine voilée contre les Etats-Unis, de lui mener la vie dure s'ils persistent à attaquer nos intérêts.

REPRENDRE L'INITIATIVE permet au Gouvernement de sortir élégamment de sa phase d'autodestruction et de capitulation actuelle que le peuple ne lui pardonnera pas. Rappelons-nous qu'en 1849, dans l'affaire des réfugiés Badois, deux ans seulement après la guerre civile du Sonderbund, le Général Dufour avait impressionné l'Europe par sa capacité à mobiliser et à fédérer des troupes suisses, encore opposées la veille. Aujourd'hui, avec ce projet, le Conseil fédéral a la possibilité d'unifier tous les Suisses, de nous amener, fiers et déterminés, à défendre ce pays, fruit du sang et du travail de nos pères, et de préserver nos valeurs et nos spécificités. La Suisse pourra ainsi prouver au monde que la notion de peuple souverain, indépendant et neutre n'est pas un mythe. Le Suisse pourrait peut-être pardonner au Gouvernement ses trahisons, s'il retrouvait l'honneur et la dignité d'être SUISSE.

Pour cela évidemment, il convient que tous les partis, au nom de la défense nationale, adhèrent à ce projet et cessent immédiatement de se neutraliser. Le temps de l'action est venu. Helvetia en danger n'a plus les moyens d'attendre.

Il est par ailleurs capital de renouveler notre délégation de négociateurs, trop décrédibilisés par de longs mois de capitulation et de les remplacer par des hommes visionnaires, plus aptes à résister aux pressions et plus soucieux des intérêts du pays et de ses citoyens.

Tout en montrant au monde un visage solidaire, la Suisse doit démontrer sa détermination et sa capacité de résistance. Bien qu'assiégé, son peuple est capable de se relever et de REPRENDRE L'INITIATIVE, non seulement pour lui, mais aussi pour ses voisins, moins lucides.

La Suisse, ayant retrouvé son honneur, pourra se réinventer une stature pour les cinquante prochaines années. Ce faisant elle aura, au passage, sauvé son plein emploi et les recettes fiscales qui y sont liées.

En prenant le temps de parcourir ce document, le Gouvernement démontre à ses citoyens sa capacité de se remettre en question, de changer de cap et de fixer des objectifs pérennes et forts à long terme.

Si notre modeste travail peut contribuer à lui permettre de sortir du marasme, de REPRENDRE L'INITIATIVE et de se forger une vision pour l'avenir de notre pays sur les décennies à venir, Le Lobby des Citoyens aura joué son rôle de porte-parole, apolitique, du Souverain.

Marc R. Studer
Président
Le Lobby des Citoyens

Genève, le 1er juin 2013

Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement les personnes ci-dessous, conscientes que ce pays traverse des heures difficiles, pour leur précieuse contribution tant dans la recherche de documents ou d'informations utiles que dans la correction d'erreurs ponctuelles, leur critique sans concession du fonds, leurs suggestions constructives et leur présence ou leur intermédiation lors de rencontres avec les autorités:

Cosima F. Barone
Jean-Pierre Barras
Paul Blanco
Roberto Chiantera
Pierre Christen
Pierre Christodoulidis
Bruno Estier
Michel Fontana
François Gilliéron
Philippe Kresse
Georges Marcou
Olivier Meuwly
Yves Nidegger
Bernard Roos
Marc Yendly
Christian Zanella

Un merci tout particulier à Catherine Nibel pour sa relecture attentive du document, à Cosima F. Barone pour son minutieux travail de mise en page et de coordination du projet global et au GSCGI (Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants), notamment son Président d'honneur Pierre Christodoulidis, ainsi que le Club des Gestionnaires qui ont soutenu cette initiative.

Enfin toute ma reconnaissance à Yves Nidegger, Conseiller National, qui a permis au citoyen que je suis, et à ceux que je représente, de pouvoir aujourd'hui se faire entendre dans les couloirs du Palais fédéral et du Parlement. Par leur extrême disponibilité et leur support constant, Yves Nidegger et Cosima F. Barone ont été les véritables chevilles ouvrières de ce projet que nous sommes fiers de remettre, en ce mois de juin 2013, au Président de la Confédération Ueli Maurer.

Le Lobby des Citoyens
20, rue du Conseil-Général – 1205 Genève
Tél: 022 807 08 32 – Fax: 022 807 08 39
E-mail : info@lldc.ch – www.lldc.ch